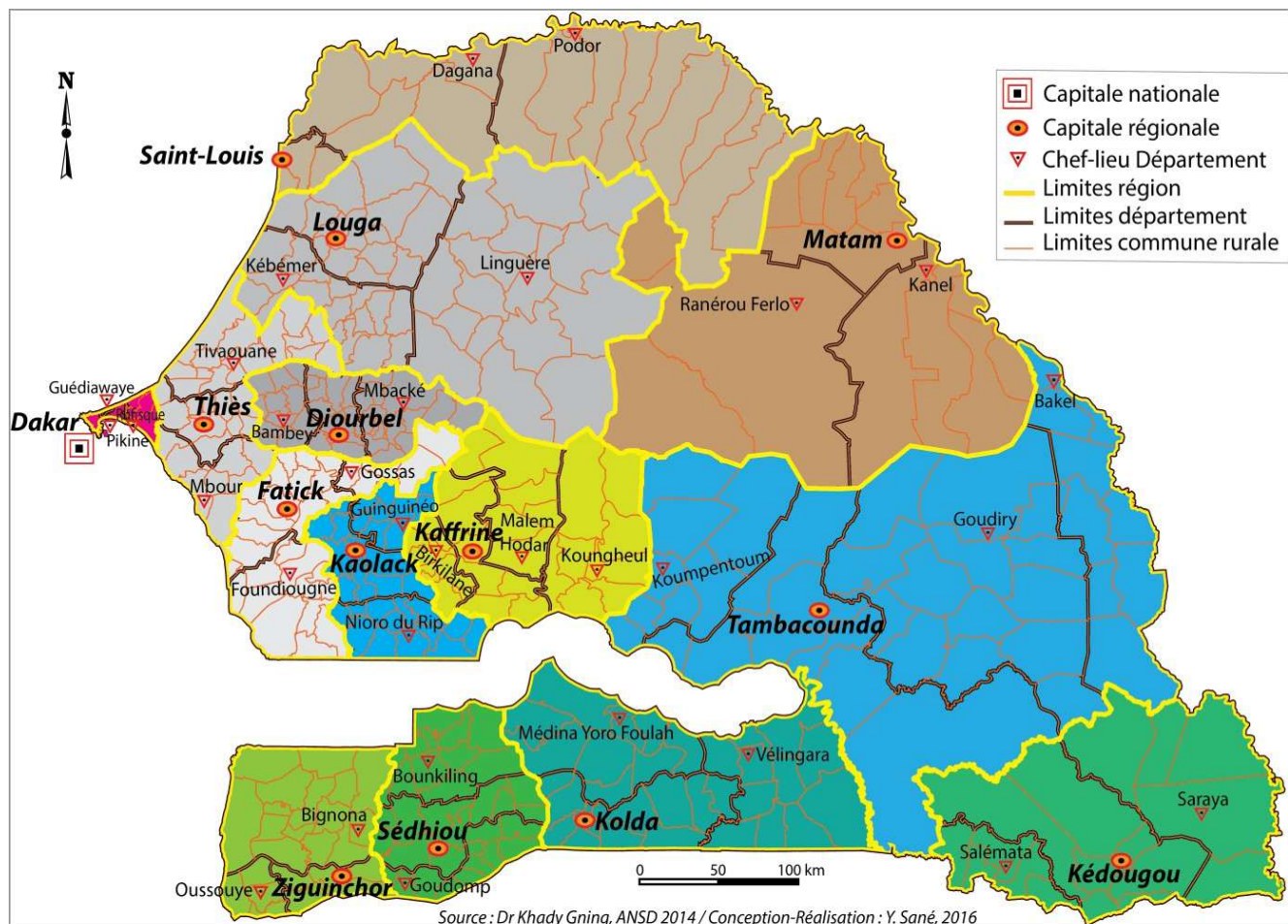


CADRE STRATEGIQUE COMMUN SENEGAL 2027-2031



15 décembre 2025

Liste des Abréviations	vi
1. PARTIE 1 : INTRODUCTION ET ÉLABORATION DU CSC SÉNÉGAL 2027-2031	1
1.1. Introduction générale.....	1
1.2. Processus d'élaboration du CSC	1
2. PARTIE 2 : CONTEXTE.....	2
2.1. Situation économique, politique et démographique	2
2.1.1. Démographie.....	2
2.1.2. Économie	2
2.1.3. Politique et gouvernance	2
2.1.4. Enjeux et implications pour le CSC 2027–2031	2
2.2. Sénégal 2050 – Agenda national de transformation	2
2.3. Les pôles territoires de développement.....	3
2.4. La réforme foncière	3
2.5. La migration.....	4
2.6. Genre et inclusion	4
2.7. L'environnement	5
2.8. La santé et le système de soins	5
2.9. Technologie et digitalisation	5
2.10. Le travail décent	6
2.11. Partenariat avec le secteur privé	6
2.12. Société civile.....	6
2.13. Risques généraux et facteurs de fragilité	7
3. PARTIE 3 : CIBLES STRATEGIQUES (CS)	9
3.1. Présentation des cibles stratégiques.....	9
3.2. CIBLE STRATEGIQUE 1 : Promouvoir des territoires résilients, la bonne gouvernance locale, le respect des droits humains et incluant les citoyens dans la gestion de politiques locales durables.....	10
3.2.1. Introduction	10
3.2.2. Analyse contextuelle et enjeux stratégiques.....	10
3.2.3. Pertinence pour le développement.....	11
3.2.4. Approches stratégiques et domaines d'intervention	11
3.2.4.1. Les approches stratégiques.....	12
3.2.4.2. Domaines d'intervention prioritaires	12
3.2.5. Complémentarités et synergies	13

3.2.5.1.	Tableau des complémentarités	13
3.2.5.2.	Tableau des synergies	13
3.2.6.	Éléments transversaux	14
3.2.7.	Apprentissage collectif	14
3.2.8.	Conclusion	14
3.3.	CIBLE STRATEGIQUE 2 : Promouvoir une approche alimentaire durable dans nos territoires d'intervention par la TAE (Transition Agro-Écologique) et le développement de marchés inclusifs des produits issus de ces territoires	15
3.3.1.	Introduction	15
3.3.2.	Analyse contextuelle et enjeux stratégiques	15
3.3.3.	Pertinence pour le développement	16
3.3.4.	Approches stratégiques	17
3.3.5.	Complémentarités et synergies	18
3.3.5.1.	Complémentarités	18
3.3.5.2.	Synergies	18
3.3.6.	Éléments transversaux : genre, climat et droits humains	19
3.3.7.	Processus d'apprentissage collectif	19
3.3.8.	Conclusion	19
3.4.	CIBLE STRATÉGIQUE 3 : Promouvoir le travail décent à travers le renforcement des dynamiques socio-économiques inclusives	20
3.4.1.	Introduction	20
3.4.2.	Analyse contextuelle	20
3.4.3.	Pertinence pour le Développement	21
3.4.4.	Approches stratégiques et domaines d'intervention	22
3.4.4.1.	Approches stratégiques	22
3.4.4.2.	Champs d'intervention	22
3.4.5.	Complémentarités et Synergies	23
3.4.5.1.	Complémentarités	23
3.4.5.2.	Synergies	23
3.4.6.	Éléments transversaux	24
3.4.7.	Apprentissage collectif	24
3.4.8.	Conclusion	24
3.5.	Cible stratégique 4 : Enjeux sanitaires	25
3.5.1.	Introduction	25

3.5.2.	Analyse du contexte sanitaire et social.....	25
3.5.3.	Pertinence pour le développement.....	25
3.5.4.	Approches stratégiques et domaines d'interventions prioritaires	26
3.5.5.	Complémentarités et synergies	28
3.5.5.1.	Complémentarités	28
3.5.5.2.	Synergies.....	28
3.5.6.	Éléments transversaux.....	28
3.5.7.	Apprentissage collectif.....	29
3.5.8.	Conclusion.....	29
3.6.	CIBLE STRATEGIQUE 5 : NIO FAR (ON EST ENSEMBLE)	30
3.6.1.	Introduction et contexte	30
3.6.2.	Pertinence pour le développement.....	31
3.6.3.	Approches stratégiques et champs d'intervention.....	31
3.6.4.	Modalités de fonctionnement et implications des ACNG	33
3.6.5.	Analyse des risques	34
3.6.6.	Conclusion.....	34
4.	ELEMENTS TRANSVERSAUX	35
4.1.	Lien entre les CSC thématiques et géographiques ou entre les CSC d'une même région	35
4.1.1.	Introduction générale.....	35
4.1.2.	Articulations entre le CSC Travail Décent et les CS du CSC Sénégal.....	35
4.1.3.	Articulations entre le CSC HES4SD et les CS du CSC Sénégal	35
4.1.4.	Mécanismes opérationnels de coordination	36
4.1.5.	Conclusion.....	36
4.2.	Questions d'apprentissage collectives	37
4.2.1.	Gouvernance territoriale, coordination et pilotage local.....	37
4.2.2.	Inclusion sociale, égalité et accès équitable aux droits	37
4.2.3.	Transition écologique, gestion durable des ressources et résilience.....	38
4.2.4.	Transformation économique, emploi et innovation	38
4.2.5.	Production, partage et utilisation des connaissances	38
4.2.6.	Modalités d'apprentissage collectif	38
5.	LE CSC EN ACTION	39
5.1.	Principes directeurs de la mise en œuvre collective	39
5.2.	Gouvernance et coordination du CSC	39
5.3.	Mise en place d'un agenda conjoint réaliste avec les activités majeures	39

5.4.	Suivi-évaluation, capitalisation et apprentissage collectif.....	40
5.5.	Communication, redevabilité et transparence.....	40
5.6.	Conclusion.....	40
6.	ANNEXES	41
6.1.	Rapport CSC Travail D�cent	41
6.2.	Rapport CSC « Enseignement sup�rieur et science au service du d�veloppement durable »	44
	Cadre strat�gique th�matique commun « Enseignement sup�rieur et science au service du d�veloppement durable » (HES4SD) : 2027-2031.....	44
6.3.	Rapport atelier CS1 : Territoires, Gouvernance et Droits Humains	46
6.4.	Rapport atelier CS2 : Syst�mes alimentaires durables.....	46
6.5.	Rapport atelier CS3 : Travail d�cent, Dynamiques �conomiques, sociales inclusives	46
6.6.	Rapport atelier CS4 : Enjeux sanitaires.....	46
6.7.	Rapport atelier CS5 : Nio Far	46

Liste des Abréviations

ADIE	Agence de l'Informatique de l'Etat
ACC	Analyse du Cadre Contextuel
ACNG	Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale
AES	Alliance des Etats du Sahel
AE	Agro-écologique
AFD	Agence Française de Développement
AI	Acteur Institutionnel
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD	Agence Régionale de Développement
AVC	Accident Cardio-Vasculaire
ANER	Agence Nationale d'Electrification Rural
ARTP	Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes
BAD	Banque Africaine de Développement
BD	Broederlijk Delen
BFEM	Brevet de Fin d'Études Moyen
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Champs Écoles Paysannes
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNJ	Conseil National de la Jeunesse
CNPE	Comité National pour la Protection de l'Enfance
COVID	COrona Virus Disease
CRAFS	Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal
CRD	Comité Régional de Développement
CS	Cible Stratégique
CSC	Cadre Stratégique commun
CT	Collectivités Territoriales
DAPSA	
DIADEEM	Dispositif d'Accompagnement A Distance d'Expérimentations Multipartenaires
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation
EAD	Enseignement à Distance
ESS	Économie sociale et solidaire

FAAPA	
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FOAD	Formation (ouverte) à distance
FYNW	Fédération Yakar Niani Wouli (Tambacounda)
GEEP	Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population
GNPEF	Groupe national des Partenaires de l'Education et de la Formation
ICH	Indice de Capital Humain
IDDH	Indice de Développement Humain
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
IDP	Iles De Paix
MNT	Maladies Non-Transmissibles
NEET	Not in Education, Employment or Training
OIT	Organisation Internationale du Travail
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisations de la Société Civile
PAD	Partenaire au développement
PADES	Programme d'Appui au Développement de l'Éducation au Sénégal
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience du Sénégal
PAP II	Plan d'Action Prioritaire
PAP2A	Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré
PAQUET(-EF)	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (du secteur de l'Éducation et de la Formation)
PAVIE	Projet d'appui et de valorisation des initiatives entrepreneuriales des femmes et des jeunes - Phase II (PAVIE II)
PEIS	Politique d'Éducation Inclusive et Spécialisée
PFONGUE	Plate-Forme des ONG de l'Union Européenne
PIB	Produit Intérieur Brut
PNBF	Programme National de Bourse de sécurité Familiale
PNMS	Politique Nationale de Migration du Sénégal
PEIS	Politique d'Éducation Inclusive et Spécialisée
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PRES	Programme de Résilience Économique et Sociale

PSE	Plan Sénégal Émergent
RAC	Revue Annuelle Conjointe
RACINE	Clubs RACINE (acteurs de la chaîne de valeurs agroécologique)
RN	Ressources naturelles
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
RSJ	Réseau Siggil Jiggen
RSL	CSC Thématique RESILIENCE
SAD	Systèmes Alimentaires Durables
SEF	Secteur de l'Éducation et de la Formation
SNAEF	Stratégie Nationale pour l'Autonomisation économique des Femmes
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
SND	Stratégie Nationale de Développement
SOS VE	SOS Villages d'Enfants Belgique
TAE	Transition Agro-écologique
TaFAé	Task Force Agro-Écologie
TD	CSC thématique Travail Décemment
TIC(E)	Technologie de l'Information et de la Communication (pour l'Éducation)
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international)
USD	United States Dollars
VBG	Violences Basées sur le Genre
VVSG	Association des Villes et Communes Flamandes
ZES	Zones Economiques Spéciales
ZLECAC	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

1. PARTIE 1 : INTRODUCTION ET ÉLABORATION DU CSC SÉNÉGAL 2027-2031

1.1. Introduction générale

Le Cadre Stratégique Commun (CSC) Sénégal 2027-2031 est un CSC géographique, élaboré conformément à l'Arrêté royal du 30 avril 2024 relatif à la coopération non gouvernementale au développement et aux orientations du vade-mecum 2025. Il constitue le cadre de référence pour les interventions des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale (ACNG) belges au Sénégal, visant à renforcer la cohérence stratégique, la complémentarité et les synergies entre organisations, ainsi qu'un dialogue structuré avec les autorités nationales. Le Cadre est conforme aux priorités stratégiques définies pour la coopération internationale belge, tant en ce qui concerne les priorités thématiques que les approches méthodologiques.

Le CSC s'inscrit dans la Vision Sénégal 2050 et la Stratégie Nationale de Développement 2025-2029, qui portent l'ambition d'une transformation économique et sociale durable. Il contribue également à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment ceux touchant au travail décent, à l'égalité de genre, à la jeunesse, au climat et à la gouvernance inclusive.

Dans la continuité des apprentissages du CSC 2022-2026, le présent processus marque une évolution vers un document plus stratégique, lisible et transversal, conformément aux attentes du nouveau vade-mecum.

1.2. Processus d'élaboration du CSC

Le processus d'élaboration du CSC Sénégal 2027-2031 a été conduit sous la coordination du rédacteur en chef en étroite collaboration avec la lead du CSC (Eclasio) et l'ensemble des ACNG. Un atelier organisé au mois de mai 2025 a permis aux ACNG de se projeter dans le nouveau CSC. Sa feuille de route a été validée lors des réunions du 10 et du 30 septembre 2025, qui ont également acté la composition du comité rédactionnel, la désignation des leads par cible stratégique (un comité de rédaction thématique pour chaque cible a été défini, sous le lead d'une ACNG) et le calendrier des différentes phases du processus.

Les travaux ont reposé sur un mécanisme de production structuré et rigoureux : **chaque comité de rédaction thématique a organisé un atelier dédié et produit un rapport d'atelier**, constituant la matière première pour la rédaction de la section correspondante de la Cible Stratégique (CS). À partir de ces rapports, le rédacteur en chef a élaboré les versions consolidées des sections, partagées successivement avec les membres des CS concernés puis avec le grand groupe des ACNG pour relecture et amendement.

Chaque ACNG a contribué à l'élaboration du document, en mobilisant, lorsque possible, ses partenaires locaux. Certaines organisations partenaires ont participé directement aux ateliers des cibles stratégiques, renforçant l'ancrage territorial et la co-construction des analyses. Dans un contexte marqué par des incertitudes sur les ressources futures et d'éventuels ajustements programmatiques, plusieurs ACNG ont opté pour une concertation ultérieure avec leurs partenaires. Toutes s'accordent toutefois sur le caractère évolutif du CSC, appelé à être partagé, approprié et ajusté au cours de sa mise en œuvre, en dialogue continu avec les partenaires nationaux et territoriaux.

Les travaux ont suivi une démarche participative : collecte documentaire partagée via SharePoint, ateliers en présentiel pour les CS1 à CS4 et en ligne + questionnaire pour la CS5 – Nio Far, ainsi qu'un processus de relecture collective garantissant l'appropriation du document.

Ce processus inclusif a permis d'allier rigueur analytique, intelligence collective et participation multi-acteurs. Il reflète la volonté commune des ACNG et de leurs partenaires nationaux de construire un cadre stratégique collectif, fondé sur les réalités du terrain et les priorités nationales.

Cette dynamique collaborative ouvre sur la Partie 2 : **Analyse contextuelle commune**, qui approfondit la compréhension du contexte, des enjeux et des risques du Sénégal pour la période 2027-2031.

2. PARTIE 2 : CONTEXTE

2.1. Situation économique, politique et démographique

2.1.1. Démographie

Selon le RGPH-5 (ANSD, 2024), le Sénégal compte 17,9 millions d'habitants, contre 13,5 millions en 2013, soit une croissance annuelle moyenne de 2,8%. La population reste très jeune (60% ont moins de 25 ans), traduisant une transition démographique lente. L'urbanisation rapide (52% de citadins) se concentre dans le triangle Dakar–Thiès–Mbour, entraînant une forte pression sur les infrastructures et les services, mais aussi l'émergence de nouveaux pôles économiques régionaux. La fécondité diminue (4,3 enfants par femme contre 5,3 en 2013), mais demeure élevée en milieu rural, accentuant les besoins en éducation, santé et emploi. Ces dynamiques rendent prioritaire l'investissement dans la formation, la santé reproductive et la décentralisation des services pour valoriser le dividende démographique.

2.1.2. Économie

La croissance économique a été soutenue (5,3% en moyenne entre 2014 et 2023 – DPEE, 2024), malgré des crises successives (COVID-19, guerre en Ukraine, crise dans les Etats de l'AES, crise politique interne). L'exploitation du pétrole et du gaz en 2024–2025 devrait porter la croissance entre 8–9%, mais la soutenabilité dépendra de la gestion des rentes. L'économie reste fragilisée par une inflation persistante, un endettement élevé (119% du Produit Intérieur Brut (PIB), FMI 2025), la dégradation de la notation du Sénégal (Fitch Rating, Moody's, SMP) et la crise du BTP. La diaspora contribue pour plus de 10% du PIB, constituant un pilier de résilience. Le Plan de redressement économique et financier (2024–2026) privilégie la rigueur budgétaire, la mobilisation des ressources internes et les financements verts. Toutefois, la faible compétitivité nationale limite encore les gains attendus de la ZLECAf, malgré son potentiel pour la diversification et l'intégration régionale.

2.1.3. Politique et gouvernance

Les élections de 2024 ont marqué un changement de régime et une stabilisation institutionnelle. La réforme constitutionnelle a mis fin au débat sur le troisième mandat, renforçant la légitimité démocratique. Le slogan gouvernemental *Jub Jubal Jubanti* exprime une volonté de transparence et de reddition des comptes. Le Sénégal maintient une diplomatie active au sein de la CEDEAO et de l'Union africaine, tout en affichant un discours panafricaniste affirmé. Cependant, la réduction progressive de l'aide publique au développement — notamment de l'USAID et de la coopération belge — menace la vitalité du tissu associatif et la capacité d'action des OSC locales. Cette évolution renforce la nécessité de diversifier les financements (fonds climat, financements mixtes, partenariats privés) et de mieux coordonner les acteurs pour maintenir l'impact collectif du secteur du développement.

2.1.4. Enjeux et implications pour le CSC 2027–2031

La combinaison d'une démographie jeune, d'une économie en mutation et d'une gouvernance en recomposition crée un contexte porteur mais exigeant. Les priorités du CSC devraient viser à :

- Promouvoir une économie résiliente et verte ;
- Soutenir la création d'emplois décents et inclusifs ;
- Renforcer la gouvernance locale et la redevabilité ;
- Consolider le dialogue entre acteurs publics, privés et de la société civile.

Ces orientations positionnent la coopération belge sur les champs stratégiques de la durabilité, de la gouvernance inclusive et du développement humain, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050 et les ODD.

2.2. Sénégal 2050 – Agenda national de transformation

Adoptée en 2024, la **Vision Sénégal 2050** constitue la nouvelle boussole du développement national. Elle promeut un Sénégal prospère, inclusif et résilient, fondé sur quatre piliers : souveraineté productive, capital humain et équité sociale, transition écologique et aménagement durable, et bonne gouvernance. Cette vision rompt avec le *Plan Sénégal Émergent* pour inscrire la transformation dans la durabilité, la cohésion et la souveraineté économique.

La **Stratégie Nationale de Développement 2025–2029 (SND)** en est le premier cadre opérationnel. Elle vise la diversification économique, la formation et la santé inclusives, la transition énergétique et la décentralisation, tout en consolidant la stabilité sociale et la gouvernance territoriale.

Alignée sur les ODD 1, 4, 5, 8, 9, 10, 13, 16 et 17, la Vision 2050 privilégie les co-bénéfices entre croissance, inclusion et durabilité, notamment à travers le travail décent, l'égalité de genre et la résilience climatique.

Pour la coopération belge, elle offre un cadre d'alignement naturel autour de quatre leviers :

- La gouvernance inclusive et la reddition des comptes ;
- La territorialisation des politiques publiques (notamment la santé, l'éducation) ;
- La transition verte et l'appui aux écosystèmes économiques locaux ;
- La mobilisation de financements innovants ;

Le Sénégal 2050 amorce ainsi un tournant vers un modèle post-PSE, centré sur la justice sociale, la souveraineté économique et la durabilité environnementale, la santé inclusive où la coopération belge agit comme accompagnatrice stratégique d'une transformation portée par les territoires.

2.3. Les pôles territoires de développement

L'État du Sénégal a adopté une nouvelle structuration du développement fondée sur les pôles territoires, conçus comme des espaces d'intégration économique et sociale destinés à réduire les déséquilibres régionaux. Huit pôles structurent la planification nationale : Dakar, Thiès, Nord, Centre, Diourbel-Louga, Nord-est, Sud et Est.

Cette approche vise à décentraliser la croissance, en valorisant les complémentarités régionales : agriculture et agroalimentaire au Centre, industrie et logistique à l'Ouest, mines et énergie à l'Est, ressources halieutiques et agricoles au Sud. Cependant, les inégalités d'accès aux infrastructures et aux services persistent, freinant la compétitivité et la cohésion territoriale. Pour le programme de la coopération bilatérale belge, les pôles constituent un levier d'inclusion et de gouvernance territoriale. Aussi, les priorités belges portent sur :

- Le renforcement des capacités locales en planification et gouvernance ;
- L'appui aux écosystèmes économiques régionaux et à l'entrepreneuriat local ;
- La promotion de l'équité territoriale dans les zones moins dotées.

Le renforcement des pôles territoires apparaît ainsi comme un instrument clé d'un développement plus équilibré et durable, en phase avec la Vision Sénégal 2050 et les priorités du CSC 2027–2031.

2.4. La réforme foncière

La réforme foncière constitue l'un des chantiers les plus structurants du développement durable et de la gouvernance territoriale au Sénégal. Elle vise à adapter le cadre hérité de la loi de 1964 sur le domaine national à un contexte marqué par la pression démographique, l'urbanisation rapide et la croissance des investissements privés. Piloté par la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF), le processus privilégie une approche participative associant collectivités territoriales, organisations paysannes et société civile, notamment à travers le CRAFS (Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier).

Les consultations ont dégagé plusieurs principes : reconnaissance des droits coutumiers, sécurisation des exploitations familiales et transparence dans l'attribution des terres. Toutefois, les avancées demeurent lentes face à la complexité des intérêts en jeu et aux tensions entre usages communautaires, privés et publics. Les

inégalités d'accès à la terre, particulièrement pour les femmes et les jeunes, restent un frein majeur à la souveraineté alimentaire et à la cohésion territoriale.

Pour la coopération belge, l'enjeu est de soutenir une gouvernance foncière inclusive et transparente, via :

- L'appui aux collectivités locales pour la planification et la gestion foncière ;
- Et le renforcement des capacités des OSC pour le dialogue et la médiation territoriale.

La réforme foncière, au croisement des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, demeure un levier clé d'un développement territorial équitable et durable, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050 et le CSC.

2.5. La migration

La migration occupe une place centrale dans la dynamique socio-économique du Sénégal, pays d'émigration, de transit et d'immigration. Les départs, principalement vers l'Europe, les pays du Golfe et certaines capitales africaines, concernent surtout les jeunes actifs des zones rurales et périurbaines en quête d'opportunités économiques. Parallèlement, le pays accueille une population migrante sous-régionale (Guinée, Gambie, Mali) et des réfugiés. La Stratégie nationale de migration et de développement (2022) vise à encadrer ces mobilités, réduire les risques liés à la migration irrégulière et promouvoir les migrations régulières et circulaires.

La diaspora sénégalaise, estimée à plus de 2,5 millions de personnes, constitue un pilier majeur de la résilience économique. Ses transferts dépassent 10% du PIB, contribuant à l'investissement local, à la création d'entreprises et aux projets communautaires. La Direction des Sénégalais de l'Extérieur (DSE) et les programmes de co-développement soutenus par l'Union européenne favorisent la valorisation des compétences et l'investissement productif, la surveillance des frontières, les retours de migrants, etc. Pour la coopération belge, les priorités concernent :

- Le soutien aux initiatives de co-développement territorial ;
- La valorisation des migrants de retour ;
- Et la mobilisation de la diaspora dans la finance inclusive et verte.

La migration, loin d'être un défi isolé, apparaît comme un levier de transformation territoriale et un facteur de durabilité économique et sociale, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050 et le CSC 2027–2031.

2.6. Genre et inclusion

Le Sénégal dispose d'un cadre juridique et institutionnel solide pour la promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale, fondé sur la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG 2021–2030), la loi sur la parité (2010) et plusieurs politiques sectorielles (santé, éducation, emploi, protection sociale). Ces instruments traduisent un engagement de l'État à promouvoir la justice sociale et la participation inclusive.

Des progrès notables sont enregistrés en matière de participation politique et d'accès des filles à l'éducation, soutenus par la mobilisation des organisations de femmes et de la société civile. Toutefois, les filles demeurent confrontées, dès le secondaire, à des risques accrus de mariage et de grossesse précoces, principales causes d'abandon scolaire. Selon l'UNFPA et le GEEP (2015), parmi les filles enceintes, 54% abandonnent l'école, 39% redoublent, et seulement 6% poursuivent leurs études. En outre, 31% des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant 18 ans, et 9% avant 15 ans (*Save the Children, 2017*).

Les violences basées sur le genre (VBG) demeurent fréquentes et variées, cependant des décisions sont prises comme la criminalisation du viol (2020). D'après l'AFD, 27% des femmes et filles de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques, un taux qui atteint 47% dans la région de Fatick. Les mutilations génitales féminines restent préoccupantes, touchant jusqu'à 92% des filles à Kédougou (*Plan International Belgique, 2022*).

Les inégalités structurelles persistent dans l'accès à la terre, au crédit, à la formation et aux opportunités économiques. Les personnes handicapées, les jeunes femmes rurales et d'autres groupes marginalisés restent sous-représentés dans les instances de décision et insuffisamment protégés.

Les défis transversaux concernent la santé sexuelle et reproductive, la protection des droits des filles et les effets différenciés du changement climatique, qui accentuent la charge des femmes dans les zones rurales. L'accès limité au foncier aggrave les disparités économiques, tandis que les normes socioculturelles freinent la pleine participation des femmes et des jeunes à la vie économique et politique.

Pour la coopération belge, le genre et l'inclusion constituent des leviers transversaux d'impact. Les priorités portent sur :

- Le leadership féminin et la participation des femmes aux instances locales ;
- Le soutien à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes filles ;
- Et l'intégration systématique du genre dans la gouvernance, la formation et la résilience climatique.

L'égalité de genre et l'inclusion sociale apparaissent ainsi comme des vecteurs essentiels de justice, de cohésion et de durabilité, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050 et les priorités du CSC 2027–2031.

2.7. L'environnement

Le Sénégal dispose d'un cadre institutionnel et stratégique solide pour la gestion de l'environnement et du climat, piloté par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique. Celui-ci coordonne la DEEC, l'ANER et le Fonds national pour l'environnement et le développement durable, dans le cadre du Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE II, 2020–2030), du PSE Vert et de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN actualisée, 2020) visant une réduction de 29,5% des émissions d'ici 2030.

Malgré cet arsenal institutionnel, la mise en œuvre reste inégale selon les territoires. Les sécheresses récurrentes, inondations, érosion côtière et salinisation des terres fragilisent les zones rurales et côtières, affectant les moyens de subsistance. La déforestation, la dégradation des sols et la surexploitation halieutique accentuent la perte de biodiversité, tandis que la pollution urbaine et la mauvaise gestion des déchets demeurent préoccupantes.

Pour la coopération belge, les priorités concernent le renforcement de la résilience climatique, la gestion durable des ressources naturelles, le soutien à l'économie verte et à l'innovation écologique, ainsi que l'appui à la gouvernance participative et à la planification environnementale locale. L'environnement constitue ainsi un pilier transversal de durabilité, essentiel à la stabilité sociale et à la prospérité économique, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050 et le CSC 2027–2031.

2.8. La santé et le système de soins

Le Sénégal dispose d'un cadre stratégique solide pour la santé (PNDSS 2019–2028, Politique de Santé Communautaire, CMU), mais le système reste marqué par d'importantes **inégalités territoriales** en ressources humaines, équipements et qualité des services. La **réduction récente des financements de l'USAID**, particulièrement en santé communautaire et reproductive, fragilise plusieurs dispositifs essentiels, tandis que la CMU demeure partiellement opérationnelle et peu homogène. Les besoins sont accentués par la croissance démographique, la charge élevée des maladies infectieuses et l'augmentation des maladies non transmissibles. Pour la coopération belge, les priorités concernent le renforcement de la santé primaire, la santé sexuelle et reproductive, la gouvernance sanitaire locale et l'intégration nutrition–santé, en appui à la Vision Sénégal 2050.

2.9. Technologie et digitalisation

Le Sénégal accélère sa transition numérique à travers la Stratégie Sénégal Numérique 2025, qui positionne le digital comme levier de gouvernance, d'innovation et d'emploi. L'ADIE et l'ARTP pilotent la modernisation des services publics et la régulation du secteur, tandis que le mobile money, le e-commerce et les start-ups fintech illustrent la vitalité du numérique.

Cependant, des fractures persistantes limitent son impact : inégalités d'accès entre zones rurales et urbaines, entre hommes et femmes, infrastructures inégales et déficit de compétences digitales.

Pour la coopération belge, l'enjeu est de promouvoir une digitalisation inclusive, au service de la transparence publique, de l'accès équitable aux services et du développement des compétences numériques locales. Le numérique, s'il est inclusif, peut devenir un moteur transversal d'équité et d'efficacité publique.

2.10. Le travail décent

Le Sénégal met en œuvre la Stratégie Nationale pour l'Emploi et le Travail Décent (2021–2025), axée sur l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi, le développement des compétences et l'extension progressive de la protection sociale. Alignée sur la Vision Sénégal 2050 et les normes de l'OIT, elle vise à renforcer les quatre piliers du travail décent : emploi productif, droits au travail, protection sociale et dialogue social.

Le marché du travail reste dominé par une informalité élevée (90%, ANSD 2024), un sous-emploi chronique et une faible productivité. Les secteurs porteurs — hydrocarbures, numérique, agriculture durable — offrent encore peu d'opportunités inclusives. Les défis concernent la qualité des emplois, la couverture sociale limitée (25%), l'application des normes de sécurité et l'inadéquation entre compétences et besoins économiques. Le dialogue social demeure peu structuré au niveau territorial.

Pour la coopération belge, le travail décent constitue un axe transversal prioritaire : appui à la formalisation, à l'entrepreneuriat décent, au développement des compétences, à la transition verte, à la protection sociale et au dialogue social, leviers d'un développement durable et inclusif.

2.11. Partenariat avec le secteur privé

Le secteur privé sénégalais joue un rôle majeur dans la croissance et l'emploi. Le **PNDSP** et le **nouveau Code des investissements (2024)** visent à renforcer la compétitivité, formaliser les entreprises et améliorer le climat des affaires. L'État mise sur les **PPP**, les zones économiques spéciales, les incubateurs et les cofinancements avec la BAD, l'UE et la Banque mondiale pour soutenir la diversification économique et la transition énergétique.

Contribuant à près de **80 % du PIB** et **90 % des emplois**, principalement via les TPE/PME, le secteur privé constitue un moteur essentiel de création d'emplois et de production. Il se développe dans des domaines innovants comme l'agriculture durable, l'énergie solaire, le numérique et le recyclage, tout en renforçant ses engagements de **RSE** et de partenariats inclusifs.

Malgré ces avancées, les entreprises font face à des **contraintes persistantes** : accès limité au financement, coût élevé de l'énergie, lourdeurs administratives et centralisation des opportunités. La finance inclusive, les fonds verts et les programmes d'entrepreneuriat ouvrent néanmoins de nouvelles perspectives. Dans ce contexte, la coopération belge peut appuyer les chaînes de valeur locales, l'entrepreneuriat vert et les financements mixtes, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050 et le CSC 2027–2031.

2.12. Société civile

La société civile sénégalaise est l'une des plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, active dans la gouvernance démocratique, les droits humains, l'égalité de genre et le développement local. Elle joue un rôle de contre-pouvoir reconnu, notamment en matière de veille citoyenne et de défense des libertés publiques (ICNL Civic Freedom Monitor, 2023 ; OHCHR, 2022). Des réseaux comme le Consortium Jeunesse Sénégal renforcent le suivi des politiques publiques et l'insertion des jeunes. Malgré cet engagement, les OSC demeurent confrontées à une forte dépendance aux financements externes et à des capacités institutionnelles inégales. Elles constituent néanmoins un acteur stratégique pour la cohésion sociale et la participation citoyenne, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050.

2.13. Risques généraux et facteurs de fragilité

Le Sénégal demeure un pays relativement stable sur le plan politique et institutionnel, mais fait face à plusieurs facteurs de fragilité susceptibles d'affecter la mise en œuvre du Cadre Stratégique Commun (CSC) 2027–2031. Ces risques, identifiés à partir de sources récentes (ANSD 2024, Banque Mondiale 2025, BAD 2024, FAO 2023), recouvrent à la fois des dimensions structurelles liées au contexte national et des risques opérationnels pouvant influencer la durabilité et la cohérence des interventions de la coopération belge et de ses partenaires. Une gestion proactive de ces risques permettra de renforcer la résilience du partenariat belgo-sénégalais et d'assurer la continuité des actions dans un environnement complexe et évolutif.

Sur le plan politique et institutionnel, la stabilité du pays reste un atout majeur, mais les tensions sociales récurrentes et les attentes fortes à l'égard du nouveau régime pourraient peser sur la gouvernance. La décentralisation reste inachevée et les capacités des collectivités locales demeurent limitées, exposant les programmes territoriaux à des retards de mise en œuvre. Sur le plan économique, la forte dépendance aux importations, la dette publique (132% du PIB en 2024 selon le Fonds Monétaire International) et la baisse des notations fragilisent la soutenabilité macroéconomique, tandis que le ralentissement du secteur du BTP et la pression inflationniste affectent l'emploi et les revenus des ménages. Le démarrage de l'exploitation pétrolière et gazière ouvre de nouvelles perspectives, mais comporte également un risque de dépendance à la rente et de déséquilibre budgétaire.

Les fragilités sociales et démographiques demeurent importantes : près de 60% de la population a moins de 25 ans, selon l'ANSD (2024), et le chômage des jeunes et des femmes reste élevé. L'informalité, estimée à 90% de l'emploi total, freine la protection sociale et la fiscalisation. Les inégalités régionales et de genre, les VBG (FAO 2023) et la faible inclusion des personnes handicapées accentuent les vulnérabilités sociales. Ces dynamiques peuvent nourrir des tensions locales, notamment dans les zones périurbaines et rurales en mutation rapide.

Sur le plan environnemental, les changements climatiques se traduisent par une érosion côtière accrue, une salinisation des terres et une dégradation des ressources naturelles. Selon la BAD (2024), près de 40% des terres arables sont menacées de dégradation, et la surexploitation des ressources halieutiques entraîne des pertes économiques considérables. Ces phénomènes impactent directement la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus dans les zones rurales. À cela s'ajoutent des risques sécuritaires régionaux liés aux tensions dans la sous-région sahélienne et à la circulation transfrontalière des groupes armés, qui pourraient fragiliser les zones frontalières du Nord et de l'Est.

Enfin, les risques opérationnels et financiers concernent la coordination entre acteurs, la durabilité des actions et la volatilité des financements. La réduction déjà effective de certains programmes majeurs de l'USAID, en particulier dans la santé, ainsi que la contraction de financements européens, créent une pression accrue sur les capacités de mise en œuvre des partenaires ; le risque porte désormais sur l'amplification ou l'extension de ces baisses. Par ailleurs, la dévaluation possible de l'euro ou les ajustements réglementaires (ex. SYSCOHADA) peuvent alourdir les obligations comptables et réduire les marges budgétaires. La multiplicité des intervenants et les aléas institutionnels (changements de leadership, rotation du personnel) risquent d'affecter la cohérence, les délais et la qualité des interventions. Ces risques appellent un suivi régulier et un renforcement des mécanismes de coordination multi-acteurs.

Tableau 1 : Typologie des risques et mesures d'atténuation

N°	Type de risque	Description et impacts potentiels	Probabilité (1–5)	Impact (1–5)	Score total (P×I)	Mesures de gestion / atténuation
----	----------------	-----------------------------------	-------------------	--------------	-------------------	----------------------------------

1	Politiques et institutionnels	Tensions sociales et attentes fortes vis-à-vis du nouveau régime ; processus de décentralisation inachevé ; gouvernance locale fragile pouvant ralentir la mise en œuvre des actions territoriales du CSC.	3	4	12	Renforcer la gouvernance participative et la redevabilité locale ; soutenir la coordination entre État, collectivités et OSC ; appuyer les cadres de dialogue politique multi-acteurs.
2	Économiques et financiers	Endettement public élevé, inflation persistante, ralentissement du BTP et vulnérabilité accrue aux chocs externes pouvant limiter les investissements et les financements des programmes, Amplification ou extension possible des réductions de l'APD, Fluctuations monétaires défavorables	4	4	16	Promouvoir la diversification économique, l'appui aux chaînes de valeur locales et une gestion prudente de la dette ; renforcer les dispositifs d'appui aux PME/TPE et l'inclusion financière.
3	Sociaux, sanitaire et démographiques	Jeunesse nombreuse, chômage élevé, inégalités de genre et régionales, tensions sociales et risque de désengagement des jeunes, émigration clandestine, affaiblissement des services de santé	4	5	20	Renforcer les programmes de formation, d'insertion et d'inclusion économique ciblant jeunes et femmes ; appuyer les dispositifs communautaires de santé, de protection sociale et les initiatives de cohésion territoriale.
4	Environnementaux et sécuritaires	Impacts du changement climatique (sécheresses, inondations), dégradation des terres et des ressources naturelles, risques sécuritaires régionaux affectant la stabilité et la mobilité des acteurs.	3	5	15	Soutenir la résilience climatique et la gestion intégrée des ressources naturelles ; renforcer la prévention communautaire des conflits et la sécurité transfrontalière.
5	Opérationnels et de mise en œuvre	Coordination insuffisante entre partenaires, dépendance à l'aide extérieure, contraintes institutionnelles et financières pouvant nuire à la durabilité des interventions. Nouvelles exigences comptables	3	4	12	Consolider les mécanismes de concertation, de suivi-évaluation et de capitalisation ; diversifier les sources de financement ; renforcer les capacités institutionnelles et la gestion collaborative.
6	Opérationnels (capacités institutionnelles)	Turnover élevé du personnel ONG/OSC, entraînant perte de compétences, rupture de continuité, faible capitalisation, et ralentissement des processus de mise en œuvre et de coordination multi-acteurs.	4	3	12	Renforcer les plans de rétention, la gestion des connaissances (KM), la professionnalisation RH ; mutualiser des compétences-clés ACNG-OSC ; stabiliser les équipes projet sur des cycles pluriannuels.

En somme, la compréhension et la gestion proactive de ces risques constituent une condition essentielle pour garantir la pertinence, la durabilité et l'efficacité du Cadre stratégique commun 2027–2031. Ces analyses alimentent directement la définition des axes et des priorités stratégiques de la coopération belge, présentées dans la section.

3. PARTIE 3 : CIBLES STRATEGIQUES (CS)

3.1. Présentation des cibles stratégiques

Les cinq Cibles Stratégiques (CS) du CSC Sénégal 2027-2031 traduisent la volonté des ACNG de contribuer, de manière cohérente et complémentaire, à un développement durable, inclusif et territorialement équilibré, en alignement avec la Stratégie Nationale de Développement 2025-2029, la Vision Sénégal 2050 et les engagements internationaux du pays. Elles répondent aux principaux défis mis en lumière par l'analyse contextuelle : gouvernance locale fragile, pressions démographiques et territoriales, vulnérabilités économiques et sociales, insécurité foncière, inégalités de genre, transition écologique, et importance de renforcer la cohésion sociale.

La CS1 – Territoires, gouvernance et droits humains vise à consolider des collectivités capables de planifier, décider et agir de manière transparente, inclusive et durable. Elle répond aux défis de l'éducation de base, de la santé communautaire, de la décentralisation, de la gouvernance foncière, de l'eau, de la résilience écologique, des inégalités territoriales et de la participation citoyenne. Par son approche fondée sur les données, la redevabilité et la co-construction, elle constitue le socle institutionnel des autres CS.

La CS2 – Systèmes alimentaires durables promeut un système alimentaire souverain, résilient et inclusif, reliant la production locale, la gouvernance des ressources productives et la durabilité écologique. Elle contribue à la souveraineté alimentaire, à la création d'emplois ruraux (particulièrement pour les femmes et les jeunes) et au renforcement des chaînes de valeur, tout en articulant les enjeux fonciers, climatiques et nutritionnels.

La CS3 – Travail décent, renforcement des dynamiques socio-économiques inclusives propose une réponse systémique aux vulnérabilités des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés, en combinant formation, éducation, insertion, entrepreneuriat, accès à des financements adaptés et promotion du travail décent. Par son ancrage territorial et multi-acteurs, elle structure des écosystèmes économiques favorables à une croissance plus inclusive et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

La CS4 – Enjeux sanitaires porte la vision d'un système de santé communautaire résilient, équitable et gouverné de manière participative. Elle renforce la prévention, l'intégration des déterminants sociaux de la santé, l'articulation santé-environnement, la nutrition et la protection sociale, contribuant directement à la cohésion sociale et au capital humain.

La CS5 – Nio Far – Cohésion sociale et solidarité territoriale structure les processus de collaboration entre ACNG et améliore l'efficacité collective du réseau. Elle vise à dépasser la fragmentation des actions, à réduire les asymétries de capacités et à promouvoir l'apprentissage, la mutualisation des ressources, l'innovation et la circulation des connaissances. La CS5 constitue le cadre facilitateur du CSC, renforçant la cohérence stratégique et la qualité des interventions et l'impact.

Ensemble, les cinq CS forment une architecture intégrée qui relie gouvernance, environnement, économie, systèmes alimentaires, santé et collaboration inter-organisations. Elles matérialisent une vision commune d'un développement équitable, résilient et fondé sur la participation citoyenne, la justice sociale et l'inclusion.

3.2. CIBLE STRATEGIQUE 1 : Promouvoir des territoires résilients, la bonne gouvernance locale, le respect des droits humains et incluant les citoyens dans la gestion de politiques locales durables

3.2.1. Introduction

La présente **Cible Stratégique 1 (CS1)** a été élaborée par les ACNG suivantes : **Plan International, Eclasio, Humundi, ULB Coopération, Rikolto, Broederlijk Delen, Solidagro, Brulocalis, VVSG, VIA Don Bosco, Sensorial Handicap Coopération et Dynamo**, en collaboration avec leurs organisations partenaires, les institutions nationales, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile. Le processus d'élaboration a été coordonné par **Echos Communication**.

La **Cible Stratégique 1 – Territoires, gouvernance et droits humains** vise à consolider les fondements d'un développement territorial équitable, inclusif et durable. Issue de l'atelier du **30 octobre 2025**, elle repose sur un diagnostic partagé : la gouvernance locale constitue un levier déterminant mais encore fragile de la transformation du Sénégal. Les collectivités territoriales souffrent d'un **déficit de ressources financières et humaines**, d'une articulation insuffisante avec l'État central et d'un manque persistant de transparence, rendant difficile la mise en œuvre effective des Plans de Développement Communaux (PDC).

Les **inégalités territoriales** demeurent prononcées : Dakar concentre l'essentiel de la richesse nationale tandis que les zones rurales et périphériques manquent de services essentiels, d'infrastructures productives et d'opportunités économiques. La CS1 cible également la **gestion et la protection des ressources naturelles**, la préservation de la biodiversité, affaiblies par les conflits fonciers, la faible implication des collectivités dans la gestion des aires protégées et la pression croissante sur les écosystèmes.

La **participation citoyenne** reste limitée, notamment pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, tandis que les mécanismes communautaires de protection de l'enfant demeurent non fonctionnels. Enfin, le **respect des droits humains**, incluant la lutte contre les VBG et la prise en compte du handicap, constitue un impératif central pour la cohésion sociale et la résilience territoriale.

3.2.2. Analyse contextuelle et enjeux stratégiques

Depuis trois décennies, le Sénégal engage des réformes visant à territorialiser l'action publique et à renforcer la gouvernance locale. L'Acte III de la décentralisation a posé les fondements du développement territorial intégré, mais son effectivité demeure limitée : les collectivités manquent de ressources financières suffisantes – notamment les communes rurales dépendantes du fonds de dotation – et de capacités humaines adaptées pour exercer pleinement leurs compétences. Pour relancer cette dynamique, l'État a lancé en 2025 une vaste consultation en vue de l'Acte IV, destiné à accroître l'autonomie, la responsabilité et la capacité d'action des territoires.

Le **PNADT** met en lumière la faible articulation entre la planification nationale et locale, ce qui complique l'opérationnalisation des Plans de Développement Communal (PDC). Parallèlement, les **inégalités territoriales** restent marquées : Dakar concentre 46 % du PIB pour 22 % de la population (RGPH-5, 2024), tandis que Kaffrine, Kédougou ou Matam présentent des déficits en infrastructures, en services sociaux et en opportunités économiques. Ces déséquilibres, confirmés par la **SND 2025-2029**, placent l'équité territoriale parmi les priorités nationales.

La **gouvernance foncière** constitue un enjeu majeur. Les conflits liés aux usages concurrents se multiplient, et les collectivités participent encore peu à la gestion des aires protégées et des ressources hydriques. Les femmes ne contrôlent qu'environ 6 % des terres cultivées (Banque mondiale ; CNCR), en raison de normes coutumières, d'une faible représentation dans les commissions foncières et de capacités administratives

limitées. L'étude *Droits fonciers et inégalités de genre au Sénégal* (2023) confirme cette inégalité structurelle persistante.

Le **PNADT**, le **SNADDT** et le **PNACC** soulignent la pression croissante sur les ressources naturelles, la dégradation des écosystèmes et l'augmentation des risques climatiques. Les collectivités disposent de capacités limitées pour anticiper ces risques, protéger les zones vulnérables et assurer la continuité des services essentiels lors des crises climatiques, sanitaires ou économiques.

La **participation citoyenne** a progressé grâce à des initiatives telles que les budgets participatifs et les observatoires citoyens, mais reste inégale entre les territoires. Les jeunes et les femmes, qui représentent près de 50 % de la population inactive (ECHO STEPS 2024), demeurent peu impliqués dans les instances locales, malgré l'existence du Conseil National de la Jeunesse (CNJ). L'atelier CS1 a également souligné un déficit de coordination entre l'État, les collectivités, les OSC et le secteur privé, limitant la qualité des décisions publiques et la cohésion territoriale.

La territorialisation des **droits humains**, notamment des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées, reste un défi majeur. Les VBG, les mariages et grossesses précoces et les normes discriminantes persistent (Profil Genre UE 2021 ; Beijing+30). Dans les zones rurales, les enfants – en particulier les filles et ceux en situation de handicap – rencontrent des obstacles pour accéder à l'éducation, à la protection et à la nutrition. La **PEIS**, en cours de validation, vise à garantir l'inclusion et la scolarisation de ces enfants.

Dans ce contexte, la CS1 cherche à renforcer la gouvernance locale, la gestion durable des ressources, la résilience territoriale et la protection des droits humains, conditions essentielles pour un développement territorial équitable et durable.

3.2.3. Pertinence pour le développement

La Cible Stratégique 1 s'inscrit dans les orientations de la **SND 2025-2029** et de la **Vision Sénégal 2050**, qui placent l'équité territoriale, la gouvernance locale et la justice sociale au centre des priorités nationales. Elle répond aussi aux cadres de planification tels que le **PNADT**, le **SNADDT**, le **PNDL** et le **PACASEN**, qui soulignent les avancées mais également les limites persistantes des collectivités en matière de planification, de gouvernance financière et de qualité des services publics.

Les défis prioritaires concernent le **renforcement des capacités des collectivités**, la **gestion équitable du foncier**, le droit à un environnement sain, l'amélioration de la **gouvernance des ressources naturelles** et la relance des **mécanismes de protection communautaire**. L'élargissement de la participation des **jeunes, des femmes** et des groupes vulnérables est essentiel pour réduire les disparités territoriales entre Dakar et les régions de l'intérieur. Les enjeux fonciers restent critiques : les femmes ne contrôlent que **6 %** des terres cultivées (CNCR, Banque mondiale), reflet de normes sociales limitant leur pouvoir décisionnel.

La CS1 doit également répondre aux défis climatiques et environnementaux, en renforçant les capacités des collectivités pour anticiper les risques, protéger les zones vulnérables et améliorer la **résilience écologique**, conformément au **PNADT**, au **SNADDT** et au **PNACC**.

Elle contribue directement aux **ODD** et s'aligne sur les priorités de la coopération belge en matière de gouvernance démocratique, d'égalité de genre, de cohésion sociale et de protection des ressources naturelles.

Ainsi, la CS1 constitue un levier essentiel pour un développement territorial durable et inclusif.

3.2.4. Approches stratégiques et domaines d'intervention

La **Cible Stratégique 1 – Territoires, gouvernance et droits humains** repose sur une approche territoriale intégrée visant à renforcer la démocratie locale, la transparence, la gestion durable des ressources et l'inclusion des populations. Les approches ci-dessous, issues de l'atelier du 30 octobre et ajustées selon les

orientations nationales (SND 2025-2029, PNADT, SNADDT, PNACC), structurent l'action pour la période 2027-2031.

3.2.4.1. Les approches stratégiques

❖ **Processus multi-acteurs et gouvernance participative**

La CS1 appuie les **processus de concertation, de dialogue et de co-construction d'outils et de politiques locales** intégrant collectivités, services techniques, OSC, secteur privé et citoyens. L'approche combine **coaching territorial, accompagnement du changement, campagnes de mobilisation et outils participatifs** pour renforcer la confiance, la coordination et la coresponsabilité entre acteurs. Elle s'inscrit dans les acquis du PNDL, du PACASEN et du cadre de gouvernance territoriale porté par l'Acte III.

❖ **Appui aux transitions et à la résilience territoriale**

La CS1 soutient les **transitions agroécologiques, climatiques et sociales** pour renforcer la résilience des territoires, en cohérence avec la CDN 2030, le PNACC et la SNEEG II. Cette approche vise l'intégration du climat, du genre et des risques dans la planification territoriale, afin de prévenir les crises et d'améliorer la justice territoriale et environnementale.

❖ **Renforcement des capacités des acteurs territoriaux**

Les collectivités, OSC (et notamment les organisations de jeunes et de femmes), services techniques et citoyens sont accompagnés pour améliorer leurs compétences en planification, gestion budgétaire, redevabilité, gestion foncière, participation citoyenne et suivi-évaluation. L'accent est mis sur la **production, l'exploitation et la transparence des données territoriales hyper-localisées**, essentielles au pilotage et à la redevabilité publique.

❖ **Protection et promotion des droits humains**

La CS1 soutient la territorialisation des droits humains (droits des femmes, jeunes, enfants, personnes handicapées), à travers la **sensibilisation, la participation, le plaidoyer local** et l'application des cadres juridiques nationaux (SNEEG II, PEIS). L'objectif est de renforcer les mécanismes communautaires de protection et de faire progresser l'égalité et la non-discrimination.

❖ **Gouvernance territoriale du foncier et des ressources naturelles**

La CS1 appuie la mise en place de processus et de mécanismes de gouvernance des ressources naturelles et du foncier (**chartes locales, conventions, cadres de concertation foncière et plans d'action concertés**), afin de garantir une gestion équitable, durable et transparente du foncier, de l'eau, des espaces pastoraux et des ressources naturelles. Cette approche répond aux défis identifiés par le PNADT et le SNADDT.

❖ **Gouvernance alimentaire territoriale**

Nouvelle approche 2027-2031, la CS1 accompagne la planification et la mise en œuvre de **projets alimentaires territoriaux**, articulés avec la CS2, afin de renforcer la sécurité alimentaire, la participation des consommateurs et la coordination des acteurs locaux des systèmes alimentaires.

❖ **Accompagnement du changement et innovation territoriale**

La CS1 intègre des **outils d'innovation et d'apprentissage collectif** : systèmes d'information territoriale, hubs de communication, recherche-action, capitalisation, échanges inter-territoires et séminaires thématiques. Ces outils facilitent l'expérimentation, la diffusion des innovations et l'adaptation continue des politiques publiques.

3.2.4.2. Domaines d'intervention prioritaires

1. **Développement économique local et emploi** : appui aux collectivités territoriales pour stimuler l'économie locale, favoriser la création d'emplois et de revenus.
2. **Gouvernance locale** – Amélioration de la gouvernance et la performance des politiques publiques locales et des collectivités territoriales.

3. **Participation citoyenne** : Mise en place de mécanismes de bonne gouvernance territoriale, partagée et inclusive.
4. **Services sociaux de base** : accès équitable à l'éducation, la santé, l'eau, l'assainissement et la culture.
5. **Environnement et climat** : intégration de l'adaptation climatique et de la gouvernance environnementale dans les politiques locales et déconcentrées
6. **Résilience et réparation** : dispositifs locaux de prévention, réponse et réparation aux chocs et aux crises (climatiques, alimentaires, sanitaires, migratoires)
7. **Transition territoriale** : évolution des territoires vers des modèles de justice économique, sociale et écologique.
8. **Migration et attractivité territoriale** : création de territoires attractifs pour les jeunes en vue de lutter contre la migration irrégulière et l'exode rural.
9. **Droits humains et protection** : territorialisation des politiques de protection des droits humains et des droits des enfants
10. **Genre et inclusion sociale** : autonomisation économique et sociale des femmes, jeunes et personnes en situation de handicap.

3.2.5. Complémentarités et synergies

3.2.5.1. Tableau des complémentarités

Type	Objectif commun	Acteurs impliqués	Lien national	Valeur ajoutée
Concertation et gouvernance territoriale	Renforcer les cadres de dialogue locaux, intercommunaux et sectoriels	Echos Com, Brulocalis, VVSG, Rikolto, UCOOPIA, Humundi, Solidagro, Plan Int., VIA Don Bosco, Autre Terre, BD	Acte III, SND 2025–2029	Approches harmonisées de gouvernance locale ; partage d'outils.
Gouvernance alimentaire territoriale	Accompagner la gouvernance des projets alimentaires territoriaux (PAT)	Echos Com, Humundi, Autre Terre,	SNSAR, CS2	Modèle pilote PAT Kaolack ;
Protection des populations vulnérables et droits humains	Identifier et référencer les enfants vulnérables — notamment ceux en situation de handicap, exposés aux violences ou aux risques de mariage précoce pour une prise en charge holistique	SHC, Plan Int., Dynamo, SOS VE, VIA Don Bosco, BD	SNEEG II, PNSP, PAN-DH, SNPE	Renforcement des réseaux communautaires de protection ; référencement d'enfants.

3.2.5.2. Tableau des synergies

Type	Objectif commun	Acteurs impliqués	Lien national	Valeur ajoutée
Processus de concertation multi acteurs, dialogue et synergie	Renforcer les cadres de concertation territoriale.	Echos Com, Brulocalis, Solidagro, Croix-Rouge, SOS VE, Plan Int., Rikolto, UCOOPIA, VVSG, VIA Don Bosco, BD	Acte III, SNADT, PNDL, PACASEN	Coordination accrue et réduction des duplications.
Processus de transition agroécologique	Développer l'approche "Pertes & Préjudices" et soutenir DYTAL.	APEFE, UCOOPIA, Solidagro, BD, VVSG, Echos Com	SND 2025–2029, politiques climat/agroécologie	Alignement climat-territoires et méthodes partagées.
Renforcement de capacités	Échanger les bonnes pratiques en économie circulaire et villes durables.	Brulocalis, VVSG, Echos Com, Rikolto	CSC Villes durables, politiques urbaines	Diffusion de bonnes pratiques et montée en compétences locales.

Droits humains : Protection des enfants	Structurer un cadre d'apprentissage collectif et un réseau d'expertises.	SHC, Plan Int., Dynamo, SOS VE, ARES (obs.), VIA Don Bosco	Stratégie protection de l'enfant, SNEEG	Renforcement du référencement et des mécanismes de sauvegarde.
Droits humains notamment les plus vulnérables	Mettre en place un dispositif VAE pour les travailleurs sociaux.	, ARES (obs.), acteurs protection sociale	Stratégie nationale protection de l'enfance	Professionnalisation et amélioration de la qualité des interventions.
Gouvernance territoriale & protection sociale (CMU)	Coordonner les approches des ACNG pour intégrer la protection sociale en santé (CMU) dans les mécanismes de gouvernance locale.	ACNG CS1 & CS4, Districts sanitaires, collectivités	CS1–CS4, Stratégie CMU, PNDSS	Approche harmonisée inter-ACNG, meilleure intégration de la CMU dans la planification territoriale.

3.2.6. Éléments transversaux

La CS1 intègre des dimensions transversales essentielles à une gouvernance locale inclusive et durable. **L'égalité de genre et l'inclusion sociale** constituent un axe prioritaire : la CS1 promeut l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes en situation d'handicap et leur participation aux instances locales, conformément à la **SNEEG II**.

L'environnement et le climat sont intégrés dans la planification territoriale à travers l'adaptation et la gestion durable des ressources naturelles, en cohérence avec le **PNACC**, le **PNADT** et le **SNADDT**, afin de renforcer la résilience des communautés.

La **protection des droits humains** constitue un pilier transversal : la CS1 soutient les collectivités et les mécanismes communautaires pour prévenir les violences, protéger les enfants et les filles et lutter contre les discriminations, en lien avec la **PEIS**, la politique nationale de protection sociale et la SNPE (Stratégie nationale de protection de l'enfant).

Enfin, la CS1 renforce **l'innovation et l'usage des données territoriales**, notamment les **données hyper localisées**, les systèmes d'information territoriale et les outils numériques de participation, afin d'améliorer la transparence, la décision publique et la redevabilité.

3.2.7. Apprentissage collectif

L'apprentissage collectif est un levier central de la CS1 pour renforcer l'efficacité et la cohérence des actions territoriales. Il s'appuie sur la mise en réseau des collectivités, OSC, services techniques et communautés pour documenter et partager les pratiques innovantes. Les cadres de concertation de l'atelier du 30 octobre et les plateformes de la PANE favoriseront les échanges inter-territoires. La CS1 promeut l'usage de données hyper localisées, la recherche-action et la digitalisation des outils de suivi pour améliorer transparence et redevabilité. Cette dynamique renforce la coordination entre ACNG et acteurs locaux et ancre une gouvernance participative, inclusive et résiliente.

3.2.8. Conclusion

La CS1 vise à renforcer des territoires inclusifs, transparents et durables. En répondant aux défis relevés lors de l'atelier — faibles capacités locales, inégalités territoriales, pressions climatiques, gouvernance foncière fragile et protection insuffisante des droits — elle s'aligne sur la SND 2025-2029 et la Vision 2050. Elle consolide la participation citoyenne, l'égalité de genre et la gouvernance durable, en cohérence avec les ODD et les priorités belges.

3.3. CIBLE STRATEGIQUE 2 : Promouvoir une approche alimentaire durable dans nos territoires d'intervention par la TAE (Transition Agro-Écologique) et le développement de marchés inclusifs des produits issus de ces territoires

3.3.1. Introduction

La présente **Cible Stratégique 2 (CS2)** a été élaborée à travers un atelier participatif impliquant plusieurs ACNG comme ULB Coopération, BD, Echos communication, Plan international, autour de Humundi, Rikolto et Eclasio qui en ont assuré la préparation, l'animation, et la production des livrables. Cette collaboration illustre la volonté des ACNG d'agir collectivement pour promouvoir des systèmes alimentaires durables, inclusifs et résilients, en cohérence avec les priorités du Sénégal et de la Coopération belge.

Le Sénégal s'est engagé dans une profonde transformation de son système alimentaire, dans un contexte marqué par les crises multiples — sanitaires, énergétiques, géopolitiques et climatiques — qui ont révélé la fragilité du système alimentaire. La **Vision Sénégal 2050** et la **Stratégie Nationale de Développement (SND 2025-2029)** inscrivent la souveraineté alimentaire et la durabilité environnementale parmi les piliers de la résilience économique et sociale. Dans les priorités de la Coopération Belge, les **systèmes alimentaires durables (SAD)** sont valorisés pour leur contribution à la conservation de l'environnement, pour leur importance en relation avec les efforts d'adaptation au changement climatique et pour la relation avec la résilience des systèmes socio-écologiques.

Les systèmes alimentaires durables apparaissent ainsi comme un levier stratégique de souveraineté, d'emploi et de stabilité territoriale. Or, malgré les avancées notables du **PRACAS**, de la **SNSAR** et de la **LOASP**, le pays reste confronté à une dépendance structurelle aux importations, à une urbanisation rapide, à la dégradation des ressources naturelles et à de fortes inégalités d'accès à la terre, au financement et à l'emploi.

Dans ce contexte, les **ACNG** et leurs partenaires promeuvent des approches territoriales et inclusives des systèmes alimentaires. Cette **CS2** vise à consolider les dynamiques locales et multi-acteurs qui soutiennent une alimentation saine, accessible, écologiquement viable et créatrice d'emplois décents.

3.3.2. Analyse contextuelle et enjeux stratégiques

Le Sénégal fait face à des défis structurels qui fragilisent la souveraineté alimentaire et la résilience économique. En 2022-2023, la production céréalière a atteint **3,66 millions de tonnes**, dont **1,41 million de tonnes de riz paddy**, mais le riz blanc ne couvre que **52%** des besoins (DAPSA, 2023). Les importations restent déterminantes : le riz représentait **346,8 milliards FCFA** en 2023 (ANSD), tandis que la production laitière locale ne couvre qu'environ la moitié de la demande. En 2024, la production céréalière a progressé de **+8%** (FAO) et l'horticulture a produit **245 000 tonnes** pour **75 milliards FCFA d'exportations** (FAAPA). Cependant, en 2025, le pays a encore importé **1,38 million de tonnes de riz**, **754 000 tonnes de blé** et **300 millions de litres de lait**. Les filières vivrières et la pêche artisanale restent vulnérables, accentuant les risques pour les ménages.

Les systèmes alimentaires sont également soumis à une forte pression environnementale : **dégradation des sols**, déforestation, surexploitation des nappes et variabilité climatique. L'agriculture, majoritairement pluviale, demeure vulnérable aux aléas saisonniers. La concurrence foncière dans les zones horticoles avec l'urbanisation galopante et l'affectation de terres pour des cultures d'exportation ou encore l'exploitation minière exposent les exploitations familiales à une **réduction de l'accès aux ressources productives**, accentuant la fragilité de la souveraineté alimentaire.

Les indicateurs nutritionnels restent préoccupants : la **malnutrition aiguë** touche **8 à 10%** des enfants, et le **retard de croissance** entre **18 et 19%** (UNICEF, 2023), avec des disparités territoriales marquées : **17,1%** de malnutrition aiguë à Diourbel et **22,2%** de malnutrition chronique à Matam. L'amélioration durable de la

nutrition nécessite de renforcer les filières locales nutritives et de promouvoir une alimentation diversifiée et accessible.

L'urbanisation rapide (55% de la population) et la croissance démographique (2,9%/an) modifient les régimes alimentaires, renforçant la consommation de produits transformés et importés au détriment des aliments locaux. Ces transitions accroissent la pression sur les systèmes d'approvisionnement et appellent une meilleure articulation entre **production locale, demande urbaine et durabilité écologique**.

Malgré ces contraintes, plusieurs dynamiques soutiennent une transition vers des systèmes alimentaires durables :

- L'émergence de **mouvements de plaidoyer agroécologique** et d'initiatives territoriales ;
- La forte implication des **femmes** dans les chaînes de valeur ;
- Le rôle accru des **collectivités territoriales**, conformément à la politique de décentralisation ;
- La prise de conscience, au sein de la **classe moyenne**, des liens entre alimentation, santé et environnement ;
- L'intégration progressive de **l'agroécologie dans la recherche et l'enseignement supérieur**.

Les priorités dégagées lors de l'atelier CS2 et des consultations territoriales convergent vers la nécessité de réduire la dépendance alimentaire, de sécuriser l'accès à la terre et à l'eau, de renforcer les capacités techniques et entrepreneuriales des acteurs, de mieux structurer les filières locales et d'instaurer une gouvernance alimentaire territoriale participative et cohérente.

Ces éléments constituent le socle analytique de la CS2, orientée vers des systèmes alimentaires **souverains, résilients et inclusifs**.

3.3.3. Pertinence pour le développement

La **Cible Stratégique 2 (CS2)** s'inscrit dans une double cohérence :

D'une part, avec les **cadres nationaux** — *Vision Sénégal 2050, Stratégie Nationale de Développement (SND 2025-2029), Stratégie Nationale de Souveraineté Alimentaire et de Résilience (SNSAR), Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre (SNEEG II), Politique d'Éducation Inclusive et Spécialisée (PEIS) et Contribution Déterminée au niveau National (CDN 2030)* — qui placent la souveraineté alimentaire, la durabilité environnementale et l'inclusion sociale au cœur du développement du pays, ainsi que des services écosystémiques durables, dans le respect des limites planétaires.

D'autre part, avec les **priorités de la Coopération belge 2027-2031**, centrées sur le travail décent, l'égalité de genre, la transition climatique, la gouvernance inclusive et la justice climatique.

Elle contribue directement aux **quatre piliers de la Vision Sénégal 2050** :

- 1) *Souveraineté productive et transformation économique* — renforcement des chaînes de valeur locales, amélioration de la productivité et substitution progressive aux importations alimentaires ;
- 2) *Capital humain et équité sociale* — inclusion économique des femmes et des jeunes, développement des compétences et autonomisation des groupes vulnérables ;
- 3) *Aménagement durable et transition écologique* — promotion des pratiques agroécologiques, restauration des terres et gestion durable des ressources naturelles ;
- 4) *Bonne gouvernance et cohésion sociale* — mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale participative et transparente.

La CS2 est bien articulée au **SNSAR** à travers la diversification des systèmes de production, la réduction des pertes post-récolte et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Elle contribue à la **SNEEG II** en favorisant l'autonomisation économique des femmes rurales et leur participation à la gouvernance des ressources

productives, et contribue à la **CDN 2030** en soutenant l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique et la transition énergétique dans les territoires ruraux.

Elle s'aligne également sur les **axes prioritaires de la Coopération belge** :

- Résilience climatique et transition écologique ;
- Sécurité alimentaire mondiale ;
- Égalité de genre (comme priorité transversale : Beijing+30, WPS25) ;
- Travail décent, emploi et inclusion économique (jeunes, femmes) ;

Les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** directement visés sont : **ODD 1** (éradication pauvreté), **ODD 2** (faim zéro), **ODD 3** (santé), **ODD 5** (égalité entre les sexes), **ODD 8** (travail décent et croissance économique), **ODD 12** (consommation et production responsables), **ODD 13** (action climatique) et **ODD 17** (partenariats).

Enfin, la **valeur ajoutée stratégique** de la CS2 réside dans sa capacité à articuler les échelles territoriale, nationale et internationale autour d'une même vision : bâtir un **système alimentaire sénégalais souverain, inclusif, résilient et durable**. En favorisant les synergies entre acteurs publics, privés et communautaires, elle contribue à la transformation structurelle du secteur agricole et à la résilience des territoires.

3.3.4. Approches stratégiques

Les approches de la Cible Stratégique 2 (CS2) s'appuient sur les neuf orientations définies et validées lors de l'atelier multi-acteurs de Thiès (16 octobre 2025). Pour répondre aux exigences du vade-mecum en matière de lisibilité et de cohérence stratégique, ces approches ont été regroupées en **cinq axes structurants**, complétés par **six domaines d'intervention** qui en constituent les champs d'action prioritaires.

Les **approches stratégiques** reposent sur les axes suivants :

❖ Renforcement des capacités, structuration et professionnalisation des acteurs

Cet axe vise à renforcer les compétences techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des producteurs, transformateurs, prestataires de services, femmes et jeunes. Il englobe la formation, la mise en réseau, la capitalisation, l'innovation (notamment digitale) et la structuration des organisations professionnelles, ainsi que la montée en compétences des acteurs de l'économie circulaire.

❖ Développement de chaînes de valeur locales, inclusives et durables

Il porte sur le soutien à la production, à la transformation et à la mise en marché des produits agricoles, agrosylvopastoraux et halieutiques durables. Il favorise les circuits courts, la contractualisation, l'accès aux marchés institutionnels, la labellisation participative et la promotion des produits locaux. La sensibilisation des consommateurs et des écoles y constitue un levier central.

❖ Inclusion économique et accès équitable aux opportunités pour les femmes et les jeunes

Cet axe lutte contre les inégalités d'accès aux ressources, au financement, à l'employabilité et aux espaces de gouvernance. Il soutient l'entrepreneuriat inclusif, la participation aux chaînes de valeur et le financement adapté (crédits, garanties, fonds revolving).

❖ Transition agroécologique, gestion durable des ressources et économie circulaire

Il accompagne l'adoption de pratiques de production durables, la restauration des écosystèmes agraires, la réduction de la dépendance aux intrants chimiques, l'autonomie semencière, l'intégration agriculture-élevage et la valorisation des déchets agricoles dans une logique d'économie circulaire.

❖ Gouvernance alimentaire territoriale, plaidoyer et mobilisation multi-acteurs

Cet axe renforce la cohérence des politiques publiques liées aux systèmes alimentaires, soutient les dynamiques multi-acteurs (DyTAES, DyTAEI) et favorise une gouvernance participative et transparente de l'alimentation. Il inclut la sensibilisation et l'engagement citoyen en faveur d'une consommation durable et d'une meilleure nutrition.

Les domaines d'intervention qui déclinent ces axes sont :

1. **Accès équitable et durable aux ressources productives** (terre, eau, semences, énergie, financement, information, équipements), en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.
2. **Production et valorisation durable** fondées sur la transition agroécologique, l'autonomie semencière, la restauration des agroécosystèmes et la valorisation des produits locaux nutritifs.
3. **Marchés inclusifs et compétitifs**, incluant circuits courts, marchés institutionnels, transformation et commercialisation des produits durables.
4. **Consommation responsable et éducation alimentaire**, notamment via l'éducation nutritionnelle, les campagnes de sensibilisation et les cantines scolaires.
5. **Économie circulaire et gestion durable des ressources**, par la valorisation des déchets, la réduction des pertes et le développement de chaînes de valeur vertes.
6. **Plaidoyer et engagement citoyen**, favorisant la cohérence des politiques publiques et la participation active des acteurs territoriaux.

Ensemble, ces approches et domaines d'intervention forment l'ossature stratégique de la CS2 et guident l'action collective des ACNG en faveur d'une transition vers des systèmes alimentaires **durables, souverains, inclusifs et résilients**.

3.3.5. Complémentarités et synergies

Les complémentarités et synergies identifiées lors de l'atelier de la CS2 traduisent la volonté commune des ACNG d'agir collectivement pour renforcer la cohérence territoriale et la valeur ajoutée du CSC.

3.3.5.1. Complémentarités

Type	Objectif commun	Acteurs impliqués	Lien national	Valeur ajoutée
Renforcement des capacités, structuration et mise en réseau	Renforcement des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG).	BD, Solidagro, Rikolto, Autre Terre, APEFE, Ucoopia, VVSG	SPG, labellisation locale, SNSAR	Mutualisation des outils et harmonisation des pratiques.
Soutien aux unités de production et de transformation	Initiatives et plaidoyer en faveur des semences paysannes.	Solidagro, Autre Terre, BD, Ucoopia	Politiques semencières nationales ; biodiversité cultivée	Renforcement coordonné de la filière semencière locale.
Gestion durable des agroécosystèmes	Partage d'outils d'accompagnement de la transition agroécologique.	Rikolto, Humundi, Eclasio, Solidagro, BD, VVSG, Autre Terre	Transition AE ; CDN 2030	Harmonisation et diffusion des outils AE.
Sensibilisation des producteurs et consommateurs	Promotion de la consommation locale et de l'éducation nutritionnelle dans les écoles, cantines et communautés.	SHC, Ucoopia, Rikolto, Solidagro, Autre Terre, CRB, Humundi, LMSF	Politiques nationales d'alimentation scolaire et de nutrition	Approche intégrée éducation– nutrition ; changement durable des comportements.

3.3.5.2. Synergies

Type	Objectif commun	Acteurs impliqués	Lien national	Valeur ajoutée
Renforcement des capacités et structuration	Coordination sur SPG, cahiers de charges et labellisation.	BD, Solidagro, Rikolto, Autre Terre, APEFE, Ucoopia, BD, VVSG	SPG ; SNSAR ; démarches de certification	Synergie formalisée ; cohérence nationale ; visibilité commune.
Plaidoyer et mobilisation multi-acteurs	Contribution collective à la DyTAES et aux	Humundi, Eclasio, Rikolto, Autre Terre, BD, Ucoopia, Solidagro,	DyTAES ; politiques agroécologiques	Influence stratégique ; cohérence du plaidoyer ; convergence des ACNG.

	DyTAEL.	LMSF, Echo Com, VVSG	nationales	
Alliance pour un système alimentaire durable dans le Sine Saloum	Synergie des interventions dans un territoire commun	AT, Humundi, Solidagro	DyTAES/ DyTAELS Stratégie nationale AE	Mutualisation des expertises des ACNG et partenaires (planification/ SE, TAE, gouvernance locale, gestion des déchets, entrepreneuriat féminin ...)

3.3.6. Éléments transversaux : genre, climat et droits humains

L'intégration des thèmes transversaux constitue un **principe structurant** de la CS2. Ces dimensions sont prises en compte dans toutes les approches et domaines d'intervention afin de renforcer l'équité, la durabilité et la gouvernance inclusive des systèmes alimentaires durables.

En cohérence avec la **SNEEG II** et la **SNIIA**, la CS2 promeut le leadership et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes à travers l'accès équitable à la terre, au financement, à la formation et à la gouvernance locale. Les interventions encouragent la budgétisation sensible au genre, la représentation paritaire et les dispositifs différenciés d'accompagnement économique.

Alignée sur la **CDN 2030** et la **SNSAR**, la CS2 soutient l'adaptation climatique et la transition verte par la promotion des pratiques agroécologiques, la gestion durable des ressources naturelles, la valorisation des déchets et la diffusion de technologies sobres en carbone.

S'appuyant sur les principes de la **Politique nationale de protection sociale** et de la Coopération belge, la CS2 veille à la participation citoyenne, à la transparence et à la redevabilité dans la gestion des ressources productives, contribuant ainsi à une gouvernance locale plus équitable et inclusive.

En somme, ces trois priorités transversales renforcent la pertinence sociale et environnementale de la CS2, en garantissant que la transition alimentaire contribue à l'égalité, à la résilience et à la justice territoriale.

3.3.7. Processus d'apprentissage collectif

Le processus d'apprentissage collectif constitue un **pilier essentiel du Cadre Stratégique Commun** et un facteur de cohérence entre les ACNG et leurs partenaires.

Sous la coordination du **Groupe Thématique Alimentation du CSC Sénégal**, les ACNG (Humundi, Rikolto, Eclasio, Solidagro, Autre Terre, Ucoopia, BD, APEFE, VVSG, etc.) s'engagent à capitaliser leurs expériences et à mutualiser leurs apprentissages pour renforcer l'efficacité et la complémentarité de leurs actions.

Ce processus repose sur la capitalisation et le partage des connaissances (gouvernance territoriale, transition agroécologique, financement inclusif, valorisation des produits locaux), un suivi-évaluation participatif fondé sur des indicateurs harmonisés entre ACNG et partenaires, et un apprentissage croisé à travers des ateliers inter-ACNG et des concertations territoriales associant collectivités, organisations paysannes, services techniques et OSC.

Ce dispositif permettra de transformer les apprentissages en leviers d'amélioration continue, de plaidoyer collectif et d'innovation pour les systèmes alimentaires durables.

3.3.8. Conclusion

La CS2 promeut un système alimentaire sénégalais souverain, inclusif et durable, où production, gouvernance et résilience écologique se renforcent mutuellement. Alignée sur la Vision Sénégal 2050, la SNSAR, la SNEEG II et la CDN 2030, elle contribue à la souveraineté alimentaire, à l'emploi décent et à la gouvernance participative. En synergie avec les CS1, CS3, CS4 et CS5, elle renforce la cohérence du CSC et soutient des territoires résilients et équitables.

3.4. CIBLE STRATÉGIQUE 3 : Promouvoir le travail décent à travers le renforcement des dynamiques socio-économiques inclusives

3.4.1. Introduction

La Cible Stratégique 3 (CS3), animée par SOS Villages avec l'appui d'Eclasio, a été élaborée lors d'un atelier participatif réunissant plusieurs ACNG, dont Humundi, Autre Terre, Plan International, Weforest, SHC et Dynamo International. Elle répond à un contexte marqué par de profondes mutations démographiques et économiques, qui questionnent la capacité du Sénégal à garantir un **travail décent** pour toutes et tous. La croissance rapide de la jeunesse se heurte à des parcours éducatifs fragiles, marqués par l'exclusion scolaire et l'insuffisance de dispositifs adaptés aux enfants en situation de handicap (UNESCO/RASEN 2025 ; UNICEF 2025). Ces fragilités alimentent des trajectoires professionnelles instables et une hausse des jeunes NEET (ANSD, ENES 2025).

L'économie reste dominée par l'informel, générant des emplois précaires et accentuant les inégalités entre zones urbaines et rurales. Les femmes, bien qu'actrices clés de l'entrepreneuriat, demeurent confrontées à des obstacles structurels (IYBA-SEED 2025). Par ailleurs, les effets du changement climatique aggravent les vulnérabilités, surtout en milieu rural. Malgré plusieurs initiatives publiques de soutien aux microentreprises et de formalisation, les travaux de l'atelier ont révélé une coordination insuffisante, une faible structuration des écosystèmes territoriaux et une dispersion des dispositifs.

Dans ce contexte, la CS3 vise à **renforcer les dynamiques socio-économiques inclusives**, en articulant éducation, formation, insertion, entrepreneuriat, accès aux ressources productives et travail décent, à travers une approche systémique et multi-acteurs ancrée dans les territoires.

3.4.2. Analyse contextuelle

Le Sénégal fait face à des vulnérabilités structurelles qui entravent l'accès au travail décent et limitent l'inclusion économique des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables. Le premier défi concerne le **capital humain** : 38% des enfants de 6 à 16 ans sont hors de l'école (UNESCO/RASEN, 2025) et 66% des enfants en situation de handicap n'ont accès à aucune offre éducative adaptée (UNICEF, 2025). La formation professionnelle reste sous-dotée, avec seulement 1,9% du budget éducatif (SESS, 2022–2023), limitant la construction de compétences techniques et transversales nécessaires à l'accès à l'emploi productif.

Ces fragilités se traduisent directement dans les indicateurs du marché du travail. Le **chômage élargi des jeunes atteint 24%**, avec des disparités rurales-urbaines importantes (22,8% en rural, 16,4% en urbain). Les jeunes NEET représentent 32,8% des 15–24 ans, un niveau critique chez les jeunes femmes (47,4%) (Profil Genre Sénégal, 2023). Ces dynamiques alimentent le sous-emploi structurel, la précarité et la faible mobilité socio-économique, menaçant la cohésion sociale.

Le tissu économique demeure dominé par l'informel, caractérisé par une faible productivité, des emplois précaires et un accès limité à la protection sociale. Les micros et petites entreprises rencontrent des obstacles d'accès au financement, aux intrants et aux marchés. Les femmes, qui représentent 40% des entrepreneurs et génèrent plus d'un million d'emplois directs et indirects (IYBA-SEED, 2025), restent confrontées à de fortes inégalités structurelles : seulement 3% possèdent une terre, 7% un logement, et 9% un compte bancaire (contre 18% pour les hommes). Ces inégalités réduisent leur autonomie économique et leur accès à des emplois décents.

Les normes sociales limitent davantage les opportunités des filles et des jeunes femmes, surtout dans les ménages pauvres : retrait précoce de l'école, réduction des opportunités professionnelles, et parfois recours au **mariage d'enfants** comme stratégie économique, ce qui entrave leur autonomie et leur inclusion productive.

Le **changement climatique** accentue ces vulnérabilités, notamment en milieu rural où la dépendance aux activités agricoles expose davantage aux chocs environnementaux. La dégradation des ressources naturelles, l'instabilité des revenus et les risques accrus d'exclusion ou de migration aggravent la précarité, en particulier pour les femmes et les jeunes dans les chaînes de valeur sensibles.

Malgré des réformes publiques — soutien à 15 000 microentreprises, formalisation de 10 000 unités (We Are Tech, 2025), lancement du PAVIE II visant plus de 92 000 emplois (AfDB, 2025) — les impacts demeurent limités par une coordination institutionnelle insuffisante, une faible articulation entre formation, insertion et entrepreneuriat, et une structuration territoriale inégale. L'absence de dialogue social structuré accentue cette fragmentation.

Ces dynamiques confirment la nécessité d'une approche intégrée, territorialisée et multi-acteurs, structurée autour des quatre piliers du travail décent : **emplois productifs, conditions de travail, protection sociale et dialogue social**.

3.4.3. Pertinence pour le Développement

La Cible Stratégique 3 répond à des enjeux majeurs pour le développement du Sénégal, en s'attaquant simultanément aux déterminants structurels du chômage, de la précarité et des inégalités territoriales et de genre. Elle est pertinente au regard des priorités nationales, qui placent l'insertion des jeunes, l'autonomisation économique des femmes, la transition vers une économie plus formelle et la création d'emplois décents au cœur **des politiques publiques (Vision Sénégal 2050, stratégies emploi/formation, PAVIE II)**. Elle l'est tout autant pour la coopération belge, dont les priorités — stabilité, développement économique local, travail durable et décent, égalité des chances, lutte contre les inégalités, renforcement de la résilience, importance des jeunes et des femmes — convergent directement avec les défis identifiés. En inscrivant explicitement les interventions dans les quatre piliers du travail décent, la CS3 renforce l'alignement entre cadres nationaux, normes internationales et priorités de la DGD.

La CS3 constitue une réponse systémique à des problèmes qui ne peuvent être résolus par une approche sectorielle ou fragmentée. En articulant formation, éducation, insertion, entrepreneuriat, financement et accès équitable aux ressources productives, elle contribue à améliorer durablement les conditions de vie des populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, fortement touchés par l'exclusion économique et sociale. Cette articulation permet à la fois de créer des opportunités d'emploi, d'améliorer les conditions de travail, d'élargir l'accès progressif à la protection sociale et de soutenir les droits économiques et sociaux, conformément aux standards du travail décent.

La démarche est d'autant plus pertinente qu'elle s'appuie sur une logique territorialisée, prenant en compte les spécificités locales, les disparités régionales et la nécessité de structurer des écosystèmes cohérents associant acteurs publics, privés et organisations de la société civile. En renforçant ces dynamiques locales, la CS3 contribue à la stabilité des territoires, à la prévention des risques sociaux et économiques, et à l'ancrage de trajectoires professionnelles durables. Elle soutient également la structuration de cadres de concertation locaux, condition essentielle pour renforcer le dialogue social dans les territoires.

Enfin, la CS3 permet de valoriser et de mettre en cohérence les expertises des ACNG engagées dans la formation professionnelle, l'éducation, l'insertion, l'entrepreneuriat, la gouvernance inclusive des ressources productives et l'autonomisation économique. Elle favorise des interventions plus complémentaires, plus lisibles et plus influentes, renforçant ainsi la pertinence et la cohérence globale de l'action du CSC au Sénégal. Cette cohérence crée un terrain favorable à l'expérimentation d'initiatives promouvant les droits au travail, l'amélioration des conditions professionnelles et le renforcement des mécanismes de représentation collective, dimensions clés du travail décent.

3.4.4. Approches stratégiques et domaines d'intervention

Les approches stratégiques de la CS3 découlent des orientations définies lors de l'atelier et traduisent la volonté collective d'agir sur les déterminants structurels du travail décent. Elles constituent le cadre d'action commun des ACNG pour renforcer l'inclusion économique, structurer les écosystèmes locaux et améliorer durablement les opportunités économiques des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables. Elles permettent d'opérationnaliser, dans les territoires, la promotion de l'emploi productif, l'amélioration des conditions de travail, l'accès progressif à la protection sociale et le renforcement du dialogue entre acteurs économiques, sociaux et institutionnels.

3.4.4.1. Approches stratégiques

❖ **Approche Capital humain et parcours d'insertion intégrés**

Cette approche vise à renforcer la cohérence des trajectoires éducatives et professionnelles, en articulant éducation de base, éducation préscolaire, formation technique et professionnelle, insertion, accompagnement et entrepreneuriat. Elle favorise l'accès à des emplois mieux qualifiés et plus formalisables, en réduisant les ruptures dans les parcours.

❖ **Approche Structuration des écosystèmes territoriaux**

Elle cherche à améliorer la coordination entre acteurs publics, privés, OSC et collectivités, en organisant des écosystèmes territoriaux lisibles et performants. L'objectif est de réduire les interventions en silo, d'éviter les duplications et de renforcer les complémentarités, afin de créer un environnement plus favorable à l'employabilité et à l'entrepreneuriat et à un dialogue social et territorial plus structuré.

❖ **Approche Financement inclusif et développement des MPME**

Cette approche vise à faciliter l'accès de groupes vulnérables à des financements pertinents et responsables, tout en renforçant la structuration, la gestion et la formalisation progressive des micros, petites et moyennes entreprises. Elle contribue à la création d'emplois décents, à la viabilité économique et à la réduction de la précarité entrepreneuriale.

❖ **Approche Accès équitable aux ressources productives et aux marchés**

Elle s'attache à lever les barrières liées au foncier, à l'eau, aux intrants, aux infrastructures productives et aux débouchés commerciaux. Cette approche concerne particulièrement les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables. Elle contribue à une meilleure rémunération du travail et à la sécurisation économique, en cohérence avec les exigences du travail décent.

👉 Elle entretient un lien direct avec la CS2, qui traite de la gouvernance durable des ressources naturelles et de la transition agroécologique, renforçant la cohérence entre les deux cibles stratégiques.

❖ **Approche Économie sociale, verte et circulaire**

Elle promeut des modèles économiques durables, solidaires et respectueux du climat, capables de générer des emplois décents et de répondre aux défis de résilience environnementale. Elle encourage l'innovation locale, la valorisation des ressources et la création d'initiatives collectives génératrices de revenus.

❖ **Approche Gouvernance et influence des politiques publiques**

Cette approche renforce la participation des OSC, l'utilisation de données probantes et le dialogue multi-acteurs pour influencer les politiques liées au travail décent, à la formation, à l'inclusion économique et à l'égalité de genre. Elle contribue directement au pilier du dialogue social et à la promotion de cadres institutionnels protecteurs pour les travailleurs vulnérables.

3.4.4.2. Champs d'intervention

Les approches stratégiques se déclinent en six champs d'intervention prioritaires :

1. Formation inclusive, insertion professionnelle et employabilité des jeunes.

2. Développement des compétences techniques et transversales adaptées aux opportunités économiques locales.
3. Accompagnement entrepreneurial et consolidation des micros et petites entreprises.
4. Mécanismes de financement responsables, accessibles et inclusifs.
5. Promotion d'une économie sociale, verte et circulaire créatrice d'emplois décents.
6. Accès équitable aux ressources productives et aux marchés, en articulation avec la CS2.

3.4.5. Complémentarités et Synergies

La CS3 repose sur de fortes complémentarités entre ACNG, grâce à leurs expertises variées en formation, insertion, entrepreneuriat, financement et accès aux ressources productives, permettant d'offrir des parcours plus cohérents aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables. Les synergies se déclinent en trois niveaux : thématiques (harmonisation des approches), territoriales (coordination locale renforcée) et intégrées (articulation formation–insertion–entrepreneuriat–financement). Ces dynamiques contribuent à structurer les écosystèmes régionaux, éviter les duplications, améliorer l'impact collectif et renforcer l'alignement avec les priorités nationales ainsi qu'avec les autres CS, notamment la CS2. Les tableaux suivants synthétisent ces complémentarités et synergies.

3.4.5.1. Complémentarités

Approche stratégique	Objectif commun	Acteurs impliqués	Territoires / Zones	Valeur ajoutée pour la CS3
Accès équitable aux ressources productives & aux marchés	Améliorer l'accès des jeunes et femmes au foncier, intrants, infrastructures et marchés	Uccopia, Humundi, Rikolto, Autre Terre, WeForest, SHC	Thiès, Kaolack, Fatick, Ziguinchor	Articulation forte avec CS2 ; inclusion des groupes vulnérables ; sécurisation économique

3.4.5.2. Synergies

Niveau de synergie	Objectif commun	Acteurs impliqués	Territoires / Zones	Exemples / Thématiques clés	Valeur ajoutée pour la CS3
Niveau 1 - Synergies thématiques	Converger sur les mêmes thématiques (éducation, FPT, ESS, financements, plaidoyer)	SOSVE, HSC, APEFE, Uccopia, Autre Terre, Humundi, Rikolto, SHC, WeForest, SOSVE, Plan Int, VVSG, VIA Don Bosco, VVOB Dynamo International	Dakar, Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Saint-Louis, Tambacounda, Louga, Kaffrine, Fatick...	IFADEM (éducation inclusive), programmes FPT (MANCO...), plaidoyer protection/enfants/genr e, modèles de financement inclusif, initiatives ESS et économie verte	Harmonisation méthodologique ; cohérence thématique ; outils communs ; meilleure qualité des services
Niveau 2 - Synergies territoriales	Coordonner les interventions dans un même territoire pour renforcer l'écosystème	Uccopia, Échos Communication, Autre Terre, SOSVE, WeForest, Humundi, VVSG	Thiès, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Ziguinchor, Louga, Matam, Kolda, Tambacounda...	Structuration écosystème ; coordination FPT–insertion–entrepreneuriat ; interventions conjointes dans les régions	Réduction des doublons ; efficacité territoriale ; gouvernance locale renforcée ; écosystèmes crédibles
Niveau 3 - Synergies intégrées /	Articuler formation, insertion,	Uccopia, SOSVE, Humundi, Autre Terre, WeForest,	Multipl régions (Thiès, Kaolack, Dakar,	Parcours intégrés formation–insertion–entrepreneuriat ; accès	Impact systémique ; continuité des parcours ; inclusion

systémiques	entrepreneuriat, financement et gouvernance	SHC, Plan International, Rikolto, VVSG, VIA Don Bosco, LMSF	Saint-Louis, Tambacounda...)	femmes/jeunes au foncier ; chaînes de valeur inclusives ; protection sociale ; plaidoyer coordonné	renforcée ; articulation directe CS3–CS2 ; structuration durable
--------------------	---	---	-------------------------------	--	--

3.4.6. Éléments transversaux

La CS3 intègre pleinement les priorités transversales de la coopération belge. L'**égalité de genre** constitue un axe structurant : les femmes, fortement représentées dans l'entrepreneuriat mais confrontées à des obstacles d'accès au financement, au foncier et à la mobilité, sont des bénéficiaires prioritaires des actions visant l'autonomisation économique, la formalisation et la réduction des discriminations structurelles. L'**inclusion sociale**, en particulier des jeunes, des personnes handicapées et des groupes vulnérables, est prise en compte dans la conception des parcours, l'accès aux financements et la structuration des écosystèmes territoriaux. Ces dimensions transversales soutiennent un accès plus équitable aux emplois, aux droits sociaux et aux conditions de travail, au cœur du travail décent.

La **résilience climatique** et la durabilité environnementale sont intégrées dans l'accompagnement entrepreneurial, la promotion de l'économie verte et circulaire, et l'amélioration des chaînes de valeur locales. La CS3 contribue également à l'**approche Nexus**, en renforçant la stabilité économique, la cohésion sociale et l'accès à des moyens de subsistance durables dans les territoires exposés aux vulnérabilités climatiques et socio-économiques.

Enfin, la **gouvernance**, la **redevabilité** et la **participation citoyenne** sont encouragées à travers le dialogue multi-acteurs, le plaidoyer fondé sur des données probantes et l'implication des collectivités territoriales et des organisations locales dans la structuration des écosystèmes socio-économiques.

3.4.7. Apprentissage collectif

L'apprentissage collectif au sein de la CS3 repose sur la volonté des ACNG de renforcer la production, le partage et l'utilisation de connaissances pour améliorer la qualité et la cohérence des interventions. Les organisations s'engagent à documenter les pratiques innovantes dans les domaines de la formation, de l'insertion, de l'entrepreneuriat, du financement inclusif, de la formalisation et de l'accès aux ressources productives. Une attention particulière est portée aux apprentissages liés aux quatre dimensions du travail décent : création d'emplois de qualité, sécurité et conditions de travail, protection sociale progressive et capacité des acteurs locaux à dialoguer, revendiquer et négocier.

Cet apprentissage s'appuie sur des espaces réguliers d'échange entre ACNG, partenaires locaux, collectivités territoriales et acteurs institutionnels, afin de capitaliser les expériences, harmoniser les outils et renforcer les approches territoriales intégrées. Il vise également à soutenir le dialogue multi-acteurs et l'influence sur les politiques publiques en matière d'emploi, de formation et d'inclusion économique.

Enfin, la CS3 privilégie une dynamique d'apprentissage collaboratif inter-CS, notamment avec la CS2 concernant l'accès équitable aux ressources productives et la durabilité des chaînes de valeur, afin de renforcer la cohérence globale du CSC et d'ancrer les transformations dans des trajectoires territoriales durables.

3.4.8. Conclusion

La CS3 propose une vision intégrée du travail décent et de l'inclusion, en articulant formation, éducation, insertion, entrepreneuriat, financement et accès aux ressources productives pour répondre aux vulnérabilités territoriales. Son approche territoriale et multi-acteurs structure des écosystèmes cohérents et renforce l'impact collectif. En favorisant l'autonomisation économique, la cohésion sociale et la résilience, la CS3 constitue un pilier du CSC 2027–2031 pour un développement plus inclusif et durable.

3.5. Cible stratégique 4 : Enjeux sanitaires

3.5.1. Introduction

La Cible Stratégique 4 (CS4) du CSC Sénégal 2027-2031, dédiée à la santé, à la nutrition et à la protection sociale, prolonge les acquis du cycle 2022-2026 et les enseignements de l'atelier national du 22 octobre 2025 coordonné par la Croix-Rouge de Belgique et Action Damien. Les acteurs ont mis en évidence que, malgré des avancées, le système de santé reste marqué par des inégalités d'accès, un déficit de ressources humaines et matérielles, la coexistence de maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que des vulnérabilités sociales accentuées. Ces contraintes touchent particulièrement les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées.

La CS4 vise à renforcer un système de santé résilient, inclusif et communautaire, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050, le PNDSS 2019-2028), **la Stratégie nationale de Développement de la CSU (SND CSU 2025-2029)** et la Stratégie Nationale de Développement 2025-2029. Elle s'aligne également sur les priorités de la coopération belge et les ODD 2, 3, 5, 6 et 17.

Par une approche participative et intersectorielle, elle renforce la prévention, la nutrition, la protection sociale et la capacité des populations à prendre en charge durablement leur santé.

3.5.2. Analyse du contexte sanitaire et social

Le Sénégal dispose d'un cadre institutionnel solide en santé, nutrition et protection sociale (PNDSS 2019–2028, Stratégie de Protection Sociale, Politique Nationale de Nutrition, PSE, Vision 2050), exprimant une volonté d'assurer un accès équitable aux services essentiels. Cependant, l'atelier de Dakar a révélé des vulnérabilités persistantes : disparités territoriales en ressources humaines et équipements, déficit de personnel qualifié et de formation continue, infrastructures insuffisantes, couverture de la CMU incomplète et faible ancrage de la santé communautaire. Ces fragilités affectent surtout les populations rurales, l'économie informelle, ainsi que les femmes, adolescentes, jeunes, personnes handicapées et ménages pauvres.

Le profil épidémiologique reste marqué par la coexistence de maladies infectieuses (paludisme, tuberculose, VIH, lèpre) et non transmissibles (hypertension 28,2 %, diabète 4,2 %, maladies cardiovasculaires 16 %), tandis que les déterminants nutritionnels et environnementaux — pollution, malnutrition chronique (17 %), insécurité alimentaire — renforcent ces vulnérabilités. La pénurie de produits sanguins sécurisés illustre également des faiblesses structurelles dans la chaîne transfusionnelle.

Les barrières socioculturelles et économiques, ainsi qu'une couverture risque maladie insuffisante, limitent l'accès aux soins, notamment en santé sexuelle et reproductive, et accentuent la stigmatisation liée au handicap ou aux troubles mentaux. Les effets du changement climatique et la croissance démographique amplifient également les risques sanitaires.

L'atelier a souligné la nécessité d'un **ancrage territorial renforcé** de la santé communautaire, d'un portage politique accru par les collectivités territoriales et d'une meilleure coordination entre acteurs locaux (Badjénou Gokh, comités de santé, mutuelles, Croix-Rouge, OSC). L'approche **One Health**, intégrant santé, nutrition, environnement, climat et protection sociale, est apparue essentielle pour renforcer la résilience.

Ainsi, la CS4 se positionne comme un cadre collectif visant un système sanitaire plus inclusif, durable et aligné sur les priorités de la coopération belge.

3.5.3. Pertinence pour le développement

La **Cible Stratégique 4 (CS4)** occupe une place clé dans la trajectoire de développement du Sénégal, la santé, la nutrition et la protection sociale constituant les fondements du capital humain et de la cohésion nationale.

Les participants à l'atelier de Dakar ont souligné la persistance d'inégalités socio-sanitaires et nutritionnelles qui freinent la productivité, par ricochet alimentent la pauvreté et compromettent les ambitions de croissance inclusive portées par la **Vision Sénégal 2050** et la **Stratégie Nationale de Développement 2025–2029**.

Le **PNDSS 2019–2028** et la **Politique nationale de Protection sociale** reconnaissent la santé communautaire et la couverture sociale comme des leviers d'équité et de durabilité. Ces orientations s'alignent sur les **ODD 2, 3, 5, 6 et 17**, l'**Agenda 2063 de l'Union africaine**, et les priorités de la **coopération belge**, axées sur la santé, l'égalité de genre et la résilience climatique.

La CS4 contribue à trois transformations majeures :

- **Réduction de la pauvreté multidimensionnelle** : en diminuant les dépenses de santé catastrophiques et en renforçant la protection sociale en santé à travers les mutuelles communautaires, elle protège les ménages les plus vulnérables et soutient la stabilité économique, notamment celle des femmes cheffes de ménage et des travailleurs du secteur informels.
- **Consolidation du capital humain** : en améliorant l'accès universel à des soins de qualité, à la nutrition et à la protection sociale, elle favorise la réussite éducative-scolaire, la santé maternelle et infantile, et l'autonomisation économique des femmes.
- **Renforcement de la résilience sociale et environnementale** : à travers l'approche intégrée *One Health*, elle relie la santé, environnement et climat/ changement climatique pour prévenir les épidémies, promouvoir la nutrition durable, promouvoir la protection de l'environnement et renforcer la résilience des territoires.

En plaçant la santé au cœur du développement humain durable, la CS4 traduit la volonté commune des acteurs du CSC de faire de la **protection sociale et du bien-être communautaire** un pilier du progrès équitable et inclusif au Sénégal.

3.5.4. Approches stratégiques et domaines d'interventions prioritaires

Les approches stratégiques retenues lors de l'atelier de Dakar du 22 octobre 2025 traduisent la volonté collective des acteurs de bâtir un **système de santé résilient, inclusif et centré sur les communautés**, en cohérence avec la **Vision Sénégal 2050**, la **Stratégie nationale de développement 2025-2029**, et les **priorités de la coopération belge**.

Elles visent à garantir le bien-être physique, mental et social des populations, en plaçant la prévention, la participation citoyenne et la solidarité territoriale au cœur du développement humain durable.

❖ Approche communautaire et participative

La CS4 repose sur le renforcement des structures de santé de base et des mécanismes communautaires de prévention, d'alerte et de réponse (Badjénou Gokh, acteurs communautaires, comités de santé et les volontaires Croix-Rouge). L'objectif est d'ancrer la santé dans les territoires par une gouvernance locale inclusive, une meilleure redevabilité des collectivités et une appropriation par les populations. Cette approche soutient la planification sanitaire territoriale, le déploiement des ressources humaines de proximité et la coordination des acteurs à l'échelle locale.

❖ Approche inclusive et transformatrice du genre

L'atelier a confirmé la nécessité d'intégrer les dimensions de **genre, de handicap et de vulnérabilité**, qui restent transversale dans toutes les interventions. Les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes souffrants de trouble/déficits mentales dans les ménages en situation de pauvreté/vulnérabilité constituent les cibles prioritaires. Les actions portent sur l'amélioration de l'accès aux services dont la santé sexuelle et reproductive, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la réadaptation physique, le

soutien psychosociale, et la participation effective des personnes vivant avec un handicap à la gouvernance sanitaire.

❖ **Approche intégrée “One Health” et nexus santé-environnement-climat**

Conformément aux orientations nationales, la CS4 adopte une approche *One Health* reliant la santé humaine, animale et environnementale. Cette approche vise à prévenir les zoonoses, à renforcer l'accès et la gestion durable de l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ; à la gestion des déchets ménagers et biomédicaux, et à promouvoir la protection environnementale par la reforestation par des actions anticipatoires de réduction des risques pour des comportements écoresponsables. Elle met également l'accent sur la **nutrition durable** et la lutte contre la malnutrition chronique, en lien avec les programmes nationaux de sécurité alimentaire et de résilience.

❖ **Approche axée sur la prévention et la promotion du bien-être**

Les acteurs de la CS4 ont insisté sur la prévention primaire et la promotion de la santé. Cela comprend le dépistage précoce des maladies transmissibles et non transmissibles, l'éducation sanitaire, la promotion d'une alimentation saine, la protection ; la santé mentale, le soutien psychosocial ; la promotion et la sensibilisation sur le don de sang ; la sécurité routière et la prévention des violences basées sur le genre (VBG/VSBG). La préparation des réponses au catastrophe par des formations et actions de secourisme communautaire et de premiers secours au quotidien (les écoles et lieux publics) complètent cette orientation.

❖ **Approche systémique et partenariale**

Les interventions de la CS4 sont menées en partenariat avec les ministères thématiques concernés (Santé, Famille, Collectivités territoriales, Environnement), les collectivités locales, les organisations communautaires de base et les ONG spécialisées. La **Croix-Rouge de Belgique** (lead) et **Action Damien** (co-lead) assurent la coordination avec **Plan International**, **Humanité & Inclusion**, **Chaine de l'Espoir Belgique**, **Sensorial Handicap Corporation**, **Croix-Rouge Sénégalaise**, **Croix-Rouge de Belgique (Flamande)** et **Eclosio**. Cette approche favorise la complémentarité, la capitalisation conjointe, le partage d'expérience et de données et la cohérence territoriale des actions.

❖ **Domaines d'intervention prioritaires**

Les domaines d'application concrets de ces approches sont :

1. **Renforcement du système de santé et de la gouvernance locale** (planification, ressources humaines, infrastructures, systèmes d'information, qualité et sécurité des soins) ;
2. **Prévention et promotion de la santé** (SSR/SSRAJ, vaccination, dépistage, nutrition, lutte contre les maladies chroniques et infectieuses ; promotion du don de sang, surveillance à base communautaire, formation divers et thématique) ;
3. **Santé inclusive et handicap** (accessibilité, réadaptation, inclusion sociale) ;
4. **Santé mentale et premiers secours** (SMSPS, Soutien psychosocial (SPS) ; Premier secours psychosocial communautaire, formation aux premiers secours, prévention du stress post-traumatique) ;
5. **Protection sociale et couverture sanitaire universelle** (protection, mutuelles communautaires, financement équitable, filets sociaux) ;
6. **Lien santé, nutrition, environnement et climat** (hygiène, assainissement, gestion des risques environnementaux, reboisement/reforestation, résilience climatique ; action anticipatoire, réduction des risques de catastrophe).

En combinant ces approches, la CS4 contribue à renforcer un **système de santé territorialisé et participatif** pour construire la durabilité, en garantissant à chaque citoyen l'accès à des services essentiels de qualité, tout en soutenant la cohésion sociale et la résilience des communautés.

3.5.5. Complémentarités et synergies

Les complémentarités identifiées s'appuient sur les approches validées et visent une meilleure cohérence avec les autres Cibles Stratégiques, notamment la CS2, la CS3 et la CS5.

3.5.5.1. Complémentarités

Approches concernées	Types de complémentarité	Exemples / précisions	ACNG impliqués
Santé communautaire et gouvernance locale	Renforcement de capacités et participation citoyenne, communautaire	Formation des relais /volontaires communautaires et intégration de la santé dans les plans communaux,	Croix-Rouge de Belgique, CRS, Eclasio, Action Damien, WSM
Prévention et promotion de la santé	Formation, Éducation sanitaire et dépistage	Campagnes sur la SSR, la vaccination et la nutrition infantile, promotion des mécanismes communautaire de PSS/SMSPS, promotion don de sang, premiers secours	Action Damien, Plan Int., Croix-Rouge de Belgique, CRS, RKV, WSM
Santé inclusive et handicap	Accessibilité aux services de soins et réadaptation	Adaptation des infrastructures et formation du personnel. Détection précoce et référencement	HI, SHC
Protection sociale et couverture maladie	Promotion et appui aux mutuelles communautaires	Sensibilisation et élargissement de la CMU locale, faciliter le déploiement, soutien à l'enrôlement	CRB, CRS, Plan Int., VIA Don Bosco, WSM
Santé-environnement-nutrition	Approche "One Health"	Hygiène, assainissement et prévention des risques climatiques, réduction des risques de catastrophe, action anticipatoire, protection de l'environnement et reboisement,	Action Damien, Croix-Rouge de Belgique, CRS, Eclasio, WSM

3.5.5.2. Synergies

Niveau	Type d'articulation	Exemples / précisions	ACNG impliqués
Institutionnel	Alignement sur les cadres stratégiques nationaux et participation aux plateformes santé-nutrition	Contribution aux comités nationaux et régionaux (MSAS, CLM).	Tous
Territorial	Coordination locale et mutualisation	Actions conjointes dans les régions de Thiès, Fatick, Kaolack et Tambacounda.	CRB, Action Damien, HI, CDEB, SHC
Inter-CS	Coopération thématique et complémentarité avec les autres Cibles Stratégiques	Lien CS2 (nutrition), CS3 (emplois santé), CS5 (cohésion sociale).	CRB, Eclasio, Plan, VIA Don Bosco
Opérationnel	Formation, renforcement des capacités et transfert de connaissances /compétences	Action conjointe pour les formations et transfert de connaissances / compétences	Tous
Capitalisation	Partage d'expériences et outils communs	Base de données santé-nutrition et fiches de bonnes pratiques.	Tous

Ces complémentarités et synergies renforcent la cohérence du CSC et traduisent la volonté commune d'ancrer la Vision Sénégal 2050 dans des actions concertées et inclusives au service de la santé et du bien-être des populations.

3.5.6. Éléments transversaux

Les interventions de la CS4 intègrent de façon transversale les principes d'**égalité de genre**, de **justice sociale**, de **protection** et **durabilité environnementale** et de **bonne gouvernance**, afin d'assurer un impact équitable et durable sur les populations.

❖ Égalité de genre et inclusion sociale

La CS4 vise à réduire les inégalités persistantes d'accès aux services de base de soins, à la nutrition et à la protection sociale entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre les groupes sociaux et territoriaux. Les actions soutiendront la **participation effective des femmes et des jeunes** dans les structures communautaires de santé, la **prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées**, et l'intégration systématique du genre dans la planification et le suivi des politiques sanitaires. L'accent sera mis sur la santé mentale, la protection et lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion des droits sexuels et reproductifs, en articulation avec les cadres nationaux tels que la **SNEEG II (2021–2030)** et la **Stratégie Nationale pour l'Autonomisation Économique des Femmes**.

❖ Environnement et changement climatique

Conformément à la *One Health* retenue à Dakar, la CS4 relie santé humaine, animale et environnementale. Les actions contribueront à la **prévention des maladies émergentes** liées aux dégradations environnementales, à la **gestion durable des déchets biomédicaux** et à la **promotion de comportements écoresponsables** (hygiène, assainissement, gestion de l'eau). Elles renforceront la résilience des communautés face aux effets du changement climatique sur la santé et la sécurité nutritionnelle.

❖ Gouvernance participative et redevabilité

La CS4 appuie la **décentralisation sanitaire** et le rôle accru des collectivités dans la gestion de la santé publique. Les comités de santé, mutuelles communautaires et structures et mécanismes locaux fournissent des services aux communautés seront soutenues et accompagnés pour développer des **mécanismes participatifs de planification, de suivi et de redevabilité** favorisant l'ancrage, la transparence, la confiance, l'appropriation citoyenne et la pérennisation.

Ces dimensions transversales assurent la cohérence des interventions avec la **Vision Sénégal 2050**, la **Stratégie Nationale de Développement 2025–2029**, et les priorités de la coopération belge, tout en contribuant aux **ODD 3, 5, 10, 13 et 17**.

3.5.7. Apprentissage collectif

L'atelier de Dakar a mis en évidence l'importance d'un apprentissage collectif structuré entre les acteurs de la CS4 et au-delà, afin d'assurer la cohérence et la durabilité des interventions. Les ACNG s'engagent à développer une dynamique d'apprentissage continu fondée sur la documentation des pratiques, le partage d'expériences et l'analyse conjointe des résultats avec les services techniques et les collectivités territoriales. Un **dispositif de capitalisation mutualisé** sera mis en place pour recueillir et diffuser les bonnes pratiques en matière de santé, de nutrition, d'inclusion et de protection sociale. Le dispositif s'appuiera sur des revues annuelles d'apprentissage entre ACNG et entre cibles stratégiques, la production de fiches de capitalisation et d'études de cas, ainsi que l'intégration systématique des enseignements dans la planification et le dialogue politique.

L'apprentissage collectif constitue ainsi un levier essentiel pour renforcer la **redevabilité, la qualité et la cohérence systémique** du CSC, en phase avec les principes de la **Vision Sénégal 2050** et les orientations du *vade-mecum 2027-2031*.

3.5.8. Conclusion

La CS4 promeut un système de santé résilient, inclusif et communautaire, garantissant un accès équitable à la santé, à la nutrition et à la protection sociale. Par ses approches intégrées et son ancrage territorial, elle renforce la prévention, la gouvernance locale, l'inclusion et le lien santé–environnement. Elle consolide le capital humain, réduit les inégalités et soutient la cohésion sociale, tout en fédérant acteurs publics, collectivités et société civile autour de la **Vision Sénégal 2050**.

3.6. CIBLE STRATEGIQUE 5 : NIO FAR (ON EST ENSEMBLE)

3.6.1. Introduction et contexte

Contrairement aux autres cibles stratégiques qui se concentrent généralement sur les bénéficiaires directs des projets ou sur les professionnels d'un secteur précis (par une approche dite « métiers »), Nio Far adopte une logique différente. Elle repose sur une approche de « processus », c'est-à-dire une façon de travailler centrée sur la collaboration, la réflexion collective et l'apprentissage mutuel. L'objectif n'est pas simplement de transférer des compétences, mais de co-construire des savoirs entre pairs et de renforcer les relations entre les membres du CSC.

À travers cette cible, le CSC souhaitait progressivement devenir :

- Un mécanisme d'appui pour les ACNG : un espace où les membres trouvent des ressources, du soutien méthodologique et des expertises.
- Un véritable cadre d'apprentissage collectif : permettant aux organisations de partager leurs expériences, leurs outils et leurs innovations.
- Un réseau d'expertise mobilisable : où les membres peuvent contribuer et bénéficier d'expertises internes.
- Une plateforme d'échanges d'information : favorisant les rencontres, une meilleure connaissance des programmes individuelles des ACNG et la valorisation de certaines initiatives.

Afin de rendre cette ambition réaliste, il a été demandé à chaque ACNG d'identifier en amont un engagement concret (financier, matériel ou technique). L'idée était de garantir un fonctionnement collectif reposant sur des contributions réelles, et non seulement sur des intentions.

Au terme du CSC 2022-2026, plusieurs constats importants ont émergé. Ils permettent aujourd'hui de mieux comprendre les forces de la cible stratégique Nio Far, mais aussi les points à améliorer pour les années à venir :

- **Une mise en œuvre rendue possible grâce aux contributions des ACNG** : les organisations qui avaient prévu un budget minimal dès le démarrage ont pu s'engager plus facilement dans la dynamique. Le programme a également bénéficié de diverses opportunités apparues au fil du temps, ce qui a renforcé la pertinence et la vitalité de Nio Far.
- **Un véritable cadre de référence au sein du CSC** : au fil des années, Nio Far est devenu un point d'ancrage dans la manière de fonctionner du CSC. Les activités ont fait l'objet d'un suivi régulier, montrant que la cible était non seulement opérationnelle mais intégrée dans les pratiques des membres.
- **La systématisation de nouveaux mécanismes de collaboration** : d'une part, une mutualisation plus organisée des expertises, permettant aux ACNG de s'appuyer sur les compétences internes du réseau et d'autre part, des synergies informationnelles renforcées, notamment grâce au partage d'études, de diagnostics ou de retours d'expérience. Ces pratiques ont contribué à structurer une forme d'intelligence collective au sein du CSC.
- **Des rapprochements au-delà des zones traditionnelles d'intervention** : Nio Far a permis l'émergence d'échanges et de collaborations hors des zones couvertes par la coopération belge, comme en Casamance. Cela montre la capacité du CSC à dépasser ses limites géographiques habituelles et à devenir un réseau plus large et plus ouvert.
- **Des avantages confirmés** : les bénéfices identifiés au lancement du programme se sont avérés justes, notamment à travers (i) le partage d'expertises, considéré comme le principal avantage, (ii) les apprentissages thématiques et méthodologiques, utiles pour améliorer la qualité des interventions et

(iii) les regards croisés dans l'élaboration et le suivi des actions, qui ont enrichi les analyses et les décisions.

- **Un engagement des membres du CSC** : les organisations se sont impliquées au-delà de Nio Far, en participant activement aux formations, au fonds d'apprentissage et à d'autres initiatives du CSC. Cela démontre l'intérêt des membres pour un fonctionnement plus collaboratif et mutualisé.

Même si la cible a été globalement positive, certaines difficultés ont freiné son plein déploiement à travers :

- **Des contributions inégales** : malgré l'exercice initial d'identification des ressources, les contributions des membres sont restées très variables, ce qui a créé des déséquilibres et parfois limité les actions prévues.
- **Une liste d'activités trop ambitieuse** : le programme avait prévu un grand nombre d'activités, parfois difficile à suivre dans la durée. Cela a entraîné un manque de continuité dans la réalisation de certains engagements.
- **Un manque de communication dédiée** : bien que le CSC communique régulièrement, Nio Far n'a pas bénéficié d'une stratégie de communication propre, ce qui a parfois rendu sa visibilité insuffisante et ses objectifs moins clairs pour certains membres.

3.6.2. Pertinence pour le développement

Malgré les limites observées, les ACNG membres du CSC ont clairement exprimé leur volonté de maintenir la cible Nio Far. Ils souhaitent même lui accorder davantage de temps, de moyens et d'attention pour renforcer ce qui fait sa force : l'apprentissage collectif.

Lors de l'atelier bilan tenu en mai 2025 à la Somone, plusieurs axes prioritaires ont été identifiés pour orienter la suite :

- **Renforcer la construction de partenariats et d'alliances**

Il s'agit de faciliter de nouvelles collaborations, tant entre ACNG qu'avec d'autres acteurs, afin de multiplier les opportunités d'action, d'innovation et de financement.

- **Approfondir les approches et outils qui renforcent l'impact**

Les membres souhaitent explorer davantage les méthodes et outils permettant d'améliorer la qualité, la portée et la durabilité des programmes (outils participatifs, méthodologies d'analyse, démarches de suivi, etc.).

- **Développer le renforcement mutuel dans un contexte de baisse des financements**

La baisse des financements internationaux pousse les ACNG à mutualiser davantage leurs ressources, compétences et stratégies. Nio Far peut devenir un levier essentiel pour répondre à ces nouveaux défis et questionner le positionnement des organisations non gouvernementales internationales.

3.6.3. Approches stratégiques et champs d'intervention

Pour la poursuite de la cible 5, les ACNG et leurs partenaires s'appuient sur un ensemble d'approches structurées qui se traduisent par des actions concrètes et complémentaires.

D'abord, ils cherchent à stimuler l'innovation et à produire collectivement des connaissances, en favorisant l'apprentissage entre pairs, la co-construction de méthodologies et le développement d'outils communs. Cela concerne notamment l'accompagnement des partenaires, l'observation du changement ou encore la conduite de concertations multi-acteurs.

Les ACNG mutualiseront leurs connaissances, compétences et ressources, notamment grâce à des systèmes de veille informationnelle sur des thématiques prioritaires. À cela s'ajoute le renforcement des capacités des acteurs et actrices des OSC et autres acteurs d'influence.

Ces approches se déclinent dans plusieurs champs d'intervention opérationnels :

- ❖ Mutualisation des ressources documentaires grâce au partage de productions existantes (études, évaluations, capitalisations, vidéos).
- ❖ Synergies autour de la création d'outils et de méthodologies ou de la réalisation d'études.
- ❖ Renforcements mutuels à travers des visites d'échanges, des rencontres thématiques, des partages d'expériences et des formations sur des sujets d'intérêt partagé.
- ❖ Regards croisés dans la conception, le suivi et l'évaluation des projets, pour enrichir les analyses et améliorer la qualité des interventions, y compris une réflexion sur les indicateurs d'impacts.
- ❖ Analyse régulière de l'évolution de l'espace civique et rôle de la société civile, en concertation avec les faîtières/réseaux de la société civile au Sénégal (PFONGUE, CONGAD, plateforme des ONG internationales ONGIS).

Ensemble, ces approches et ces champs d'intervention constituent le cœur de la cible, en permettant une dynamique d'apprentissage, de collaboration et de montée en compétences au service des membres et de leurs partenaires.

Dans ce nouveau CSC, les acteurs ont établi une première liste d'activités potentiellement mises en œuvre dans le cadre de la CS Nio Far, tout en reconnaissant qu'elle pourra évoluer en fonction des contraintes et des opportunités.

ACNG qui proposent	Activités proposées
ACTION DAMIEN	Formation sur KoboCollect pour les ACNG, application permettant la cartographie et la collecte de données de terrain sur des appareils mobiles. Partage sur les moyens de prévention de la tuberculose
CROIX ROUGE BELGE	Formation et initiation en premier secours des ACNG Formation et initiation en premier secours des partenaires locaux des ACNG Formation sur les évaluations des vulnérabilités des communautés
LE MONDE SELON LES FEMMES ET SES PARTENAIRES	Echanges sur les thématiques du genre pertinentes pour les CSC, renforcement sur l'intégration du genre dans les programmes
UCOOPIA	Partage d'expertise : Gouvernance territoriale des parcours d'insertion des jeunes et des femmes ; Partages d'expériences sur le rôle de l'intermédiation financière dans le développement de l'emploi ; Partages d'expériences sur les collaborations réussies avec la recherche pour le développement des systèmes alimentaires durables et la gestion des ressources naturelles ; Partage d'outils sur la Gouvernance participative des aires protégées communautaires. Partage d'expertise sur l'apiculture moderne et la filière apicole. Partage d'expertise sur l'OIE Programme/Projet.
SOLIDAGRO (et Partenaires)	Introduction à la Permaculture
BROEDERLIJK DELEN	Point focal pour la collection d'information sur l'espace démocratique pour la société civile et pour l'organisation de l'échange sur le thème
RIKOLTO	• Partage de l'outil sur la production durable du riz (SRP). • Partage du business model sur les cantines scolaires.
SHC	Partage sur l'accompagnement des partenaires locaux dans la conception de politiques de sauvegarde et d'intégrité. Partage sur les jardins potagers inclusifs (dans les écoles)
SOS VILLAGE D'ENFANTS	Rédaction et de partage d'outils pratiques pour renforcer l'employabilité des jeunes ; structurer l'approche de collaboration avec les CDPE, CQPE et CCPE et améliorer les mécanismes de feedback communautaire
HUMUNDI	Partage et valorisation du recueil d'outils d'accompagnement de TAE et SAD.
DYNAMO INTERNATIONAL	Formation sur la méthodologie du travail social de rue destinée aux intervenants accompagnant les populations vulnérables, en particulier les enfants
ONG GREEN/SOLSOC	Partage d'outils d'accompagnement et de suivi des initiatives d'économie sociale et

	Solidaire portées par des organisations de femmes et de jeunes : LA BOUSSOLE DE L'ECOSOL
BRULOCALIS	Partage du monitoring du fonds communal
PLAN INTERNATIONAL/ VIA DON BOSCO (Programme conjoint)	Digitalisation des processus de signalement des cas d'abus et violences faites aux enfants et aux femmes Partage de l'évaluation de la coordination multisectorielle et du soutien à la protection dans les communautés et même en situation d'urgence Partage de l'analyse des facteurs et dynamiques socio-culturels, économiques, et environnementaux qui expliquent certaines réticences à la promotion de l'égalité de genre
APEFE	Organisation d'une séance de partage, de mutualisation, d'information ou de formation sur les mécanismes de mobilisation de ressources
ECHOS COMMUNICATION	Animation CAP (Coconstruire un Accord de Partenariat) Nord Sud
AUTRE TERRE	Partage d'outils sur la TAE, l'écoféminisme, Education Relative à l'Environnement, la gestion des déchets, l'entrepreneuriat féminin Partage rapports d'étude sur la TAE, la gestion des déchets
HANDICAP INTERNATIONAL	Organisation d'une séance de formation/sensibilisation sur la prise en compte de l'inclusion, notamment les personnes handicapées dans les projets / 1 par an. La formation peut être coanimé par d'autres ACNG

3.6.4. Modalités de fonctionnement et implications des ACNG

En tenant compte des modalités de fonctionnement du programme actuel et des limites observées, les ACNG ont proposé plusieurs pistes concrètes pour améliorer la dynamique de suivi et renforcer les synergies au sein du CSC Sénégal. Parmi ces améliorations figurent :

- La responsabilisation d'une organisation "animatrice" par cible stratégique pour dynamiser les échanges, proposer des rencontres sectorielles et assurer un meilleur suivi
- La mise en place d'un agenda commun rassemblant l'ensemble des activités liées au CSC ;
- Cartographie des ACNG pour mieux visualiser leurs zones d'intervention et leurs domaines d'expertise ;
- Le maintien de rencontres en Belgique et au Sénégal (dîtes "réunions miroir") afin de mieux connaître les structures et les projets de chacun ;
- L'utilisation renforcée d'outils de communication pour faciliter le partage d'informations entre ACNG et partenaires ;
- La création d'espaces d'échanges favorisant les rapprochements entre organisations intervenant dans les mêmes zones géographiques.
- La mise en place d'un canal d'information régulier sur les appels d'offres et appels à candidatures avec Enabel et l'Ambassade de Belgique.

Les ACNG, avec leurs partenaires, réaffirment leur intérêt et se disent prêtes à s'engager dès le lancement de leurs nouveaux programmes. Cet engagement se décline en 4 axes de contribution :

N°	Axes de contribution	Engagements concrets des ACNG
1	Co-construction d'apprentissage entre pairs (approche processus)	• Impliquer chaque ACNG ; toutes sont concernées • Identifier des « points focaux » régionaux pour l'animation du processus dans les zones d'intervention • Nourrir les cartographies par zones • Remonter régulièrement des analyses de contexte et de risques
2	Réseau mobilisable d'expertise et de ressources	• Identifier des ressources matérielles et expertises à partager potentiellement dans le cadre du CSC : véhicule, outils, experts, salles, ... • Systématiser le partage d'information : vidéos, études, formations, évaluations,

		documents de capitalisation
		• Mobiliser les chargés de communication des ACNG
3	Plateforme d'échanges Événementielle	• Systématiser le partage d'informations et l'utilisation des plateformes d'échange • Prévoir un minimum de places (2) dans les sessions de formation pour l'ouvrir aux membres du CSC et aux partenaires nationaux • Planifier des rencontres en intégrant les membres du CSC et les partenaires locaux : partage/restitution d'études, de diagnostics, de projets de recherche, capitalisations.
4	Suivi de l'impact	• Identifier des ACNG qui disposent d'outils et de méthodologie d'observation du changement • Identification d'indicateurs d'impact potentiellement communs (ODD, outil CAP)

3.6.5. Analyse des risques

N°	Type de risque	Description et impacts potentiels	Probabilité (1–5)	Impact (1–5)	Score total (P×I)	Mesures de gestion / atténuation
1	Financier / organisationnel	Difficultés potentielles de mobilisation de ressources liées à des coupes budgétaires, pouvant limiter la capacité des ACNG à mettre en œuvre les activités synergiques prévues.	3 (Moyen)	5 (Fort)	15	• Sécuriser a minima des ressources sur une synergie « ciblée ». • Valoriser les ressources déjà sécurisées (RH, bureaux, équipements). • Rechercher des opportunités conjointes entre ACNG.
2	Coordination / information	La couverture géographique des ACNG et la composition de leurs partenaires n'est pas suffisamment connue, ce qui réduit les potentialités de complémentarité et de synergies au sein du CSC.	3 (Moyen)	3 (Moyen)	9	• Élaborer une cartographie zonale des ACNG et de leurs partenaires. • Organiser des rencontres de réseautage entre ACNG et partenaires locaux.
3	Opérationnel / planification	Démarrage tardif des actions synergiques en raison des décalages de début de programme entre ACNG, entraînant un retard global dans la mise en œuvre de la CS5.	5 (Fort)	5 (Fort)	25	• Prévoir des cadres de rappel réguliers. • Mettre en place un dispositif de suivi permettant d'alerter précocement sur l'avancement des actions.
4	Suivi–capitalisation	Faiblesse du rapportage et de la capitalisation des actions synergiques, limitant la visibilité des résultats et l'apprentissage collectif au sein du CSC.	3 (Moyen)	3 (Moyen)	9	• Instituer une période de rapportage annuelle intégrant les données sur les synergies. • Standardiser les outils de collecte et de capitalisation.

3.6.6. Conclusion

La Cible 5 – Nio Far – a consolidé un espace de collaboration et d'apprentissage collectif qui renforce la cohérence et les complémentarités entre ACNG. Les acquis démontrent la valeur de la mutualisation des expertises, des regards croisés et du partage d'outils, éléments devenus structurants pour le fonctionnement du CSC. Les limites identifiées offrent une base d'amélioration réaliste, notamment en matière de contributions et de communication. L'engagement renouvelé des membres confirme l'importance stratégique de cette cible dans un contexte de ressources contraintes. En s'appuyant sur les approches et engagements définis ensemble, Nio Far demeure un levier essentiel d'innovation, de cohésion et de renforcement des capacités au sein du CSC Sénégal.

4. ELEMENTS TRANSVERSAUX

4.1. Lien entre les CSC thématiques et géographiques ou entre les CSC d'une même région

4.1.1. Introduction générale

Les CSC thématiques occupent une place stratégique dans la nouvelle architecture de la Coopération belge, en fournissant des orientations, des approches et des ressources méthodologiques qui complètent les actions territorialisées des CSC géographiques. Au Sénégal, deux CSC thématiques – Travail Décemment et Enseignement supérieur et science au service du développement durable (HES4SD) – présentent des points d'ancrage particulièrement forts avec les quatre Cibles Stratégiques du CSC Sénégal (CS1 à CS4).

Leur articulation vise à améliorer l'impact collectif, accroître la qualité des interventions, renforcer la production et l'utilisation de données probantes, soutenir la professionnalisation des acteurs locaux et favoriser l'émergence de solutions innovantes issues de la recherche et de la mobilisation multi-acteurs.

4.1.2. Articulations entre le CSC Travail Décemment et les CS du CSC Sénégal

a) Lien avec la CS1 – Territoires, gouvernance et droits humains

Le CSC Travail Décemment rejoint la CS1 dans trois domaines majeurs : la gouvernance locale du marché du travail, la justice sociale et la protection sociale, et la participation citoyenne des jeunes et femmes dans les politiques économiques locales. Exemple : organisation de restitution communautaire de santé avec un focus sur la protection sociale et les mutuelles de santé

b) Lien avec la CS2 – Systèmes alimentaires durables

La complémentarité est forte autour de l'accès équitable aux ressources productives, des emplois décents dans les chaînes de valeur, de l'économie circulaire et de la protection des travailleurs agricoles. Exemple : les initiatives de certification locale (SPG, labels AE) peuvent être articulées avec des référentiels de travail décent.

c) Lien avec la CS3 – Travail décent et dynamiques économiques

La CS3 constitue le point d'ancrage principal du CSC Travail Décemment. Ce dernier renforce la structuration des écosystèmes territoriaux formation–insertion–entrepreneuriat, l'accès aux financements responsables, la protection sociale et l'intégration des normes du travail. Exemple : les parcours intégrés peuvent être consolidés par des modules sur les droits au travail.

d) Lien avec la CS4 – Santé, nutrition et protection sociale

Les articulations portent sur la protection sociale, la couverture maladie universelle, la sécurité au travail et la réduction des risques professionnels. Exemple : la CS4 peut contribuer à la couverture des travailleuses de la transformation alimentaire.

4.1.3. Articulations entre le CSC HES4SD et les CS du CSC Sénégal

a) Lien avec la CS1 – Territoires, Gouvernance et droits humains

Le CSC HES4SD apporte une expertise essentielle en production de données probantes, renforcement des capacités des collectivités et co-création de solutions locales. Exemple : accompagnement des diagnostics territoriaux intégrant climat, inclusion ou foncier.

b) Lien avec la CS2 – Systèmes alimentaires durables

Les liens se situent au niveau de la promotion de la transition agroécologique, de la gestion durable des ressources naturelles, des innovations adaptées et de l'analyse des données climatiques. Exemple : développement de variétés résilientes ou évaluation de pratiques AE.

c) Lien avec la CS3 – Travail décent, dynamiques économiques, sociales inclusives

Le CSC HES4SD soutient l’alignement des compétences sur les besoins futurs (numérique, santé, énergie verte), la formation continue et la recherche-action sur les dynamiques territoriales d’emploi. Exemple : renforcement des métiers verts.

d) Lien avec la CS4 – Santé, nutrition et protection sociale

Les articulations portent sur la formation des professionnels de santé, la recherche en santé publique, l’approche One Health et le renforcement des systèmes d’information sanitaire. Exemple : appui de l’ITM à la surveillance épidémiologique.

4.1.4. Mécanismes opérationnels de coordination

- a) Dialogues stratégiques et planification conjointe, lieu de mise en contacts et de construction de projets
- b) Recherche appliquée, innovation, transfert de connaissances, projets de valorisation, amorce ou PRD – Projets Recherche Développement -
- c) Renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles
- d) Apprentissage collectif inter-CS et capitalisation

4.1.5. Conclusion

Les CSC thématiques jouent un rôle déterminant dans la consolidation du CSC Sénégal. Ils apportent une valeur ajoutée méthodologique, scientifique et normative qui enrichit la portée des interventions territoriales. Leurs articulations avec les quatre CS permettent d’accroître la cohérence, d’améliorer la qualité des programmes et de soutenir des transformations durables fondées sur l’équité, l’inclusion et la production de connaissances applicables.

4.2. Questions d'apprentissage collectives

La mise en œuvre du CSC Sénégal 2027-2031 intervient dans un contexte national en profonde mutation démographique, territoriale, économique, sociale et climatique. Les quatre Cibles Stratégiques apportent des contributions complémentaires, sans toutefois couvrir l'ensemble des défis systémiques qui influencent l'impact global de l'action non gouvernementale.

Cette section identifie les questions d'apprentissage collectives nécessaires pour renforcer la cohérence stratégique, améliorer l'efficacité collective et structurer une production de connaissances utile à la programmation future. Issues de l'analyse contextuelle, du croisement des CS et des synergies identifiées, elles portent sur des enjeux transversaux nécessitant des mécanismes communs d'apprentissage et de capitalisation.

4.2.1. Gouvernance territoriale, coordination et pilotage local

La décentralisation confère aux collectivités territoriales un rôle central dans la planification du développement, la gestion des services publics, la gouvernance des ressources, la cohésion sociale et la résilience locale. Cependant, les capacités institutionnelles demeurent hétérogènes, l'articulation entre niveaux d'autorité reste inégale, et la coordination entre acteurs est souvent limitée. Dans ce cadre :

1. Comment renforcer la coordination entre l'État déconcentré, les collectivités territoriales, les OSC, les ACNG et les acteurs économiques pour améliorer la cohérence des interventions, la planification intégrée et la gouvernance des services ?
2. Quels modèles de gouvernance territoriale inclusive (genre, jeunes, handicap) favorisent la participation citoyenne, la redevabilité et une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des populations vulnérables ?
3. Quelles approches d'appui institutionnel aux collectivités territoriales – en planification, finances locales, suivi-évaluation ou gestion des risques – peuvent être harmonisées, capitalisées et adaptées à la diversité des territoires ?

Ces questions nécessitent une analyse comparative des pratiques, un partage d'expériences territoriales et une réflexion commune sur les modèles d'appui pertinents et reproductibles.

4.2.2. Inclusion sociale, égalité et accès équitable aux droits

Les inégalités de genre, d'âge, de handicap, de statut socio-économique ou de localisation géographique influencent l'accès aux droits, aux services essentiels, aux ressources productives et aux opportunités économiques. Ces défis transversaux concernent toutes les Cibles Stratégiques et nécessitent une réflexion commune :

4. Comment systématiser les approches transformatrices de genre et d'inclusion dans les interventions, en tenant compte des dynamiques socioculturelles qui influencent les comportements et les rapports de pouvoir ?
5. Quels leviers permettent de mieux comprendre et adresser les normes sociales, pratiques locales et obstacles structurels qui freinent l'accès égal aux droits, notamment pour les femmes, les jeunes filles et les personnes en situation de handicap ?
6. Comment renforcer la prévention, la protection et la promotion des droits humains à travers des approches conjointes entre ACNG, dans un contexte où persistent des fragilités institutionnelles et des limitations de ressources ?

Ces interrogations invitent à un apprentissage croisé sur les approches sensibles au genre, les stratégies de mobilisation communautaire, les mécanismes de redevabilité sociale et les actions de plaidoyer multi-niveaux.

4.2.3. Transition écologique, gestion durable des ressources et résilience

Les impacts du changement climatique, la dégradation des ressources naturelles, la pression sur les terres et l'eau, ainsi que la croissance urbaine rapide affectent simultanément l'agriculture, la santé, l'économie locale, les services sociaux et la stabilité des communautés. Une compréhension transversale s'impose :

7. Comment renforcer, de manière intégrée, la résilience des populations, des territoires et des systèmes productifs face aux chocs climatiques, alimentaires, sanitaires et environnementaux ?
8. Quelles pratiques de gestion durable de l'eau, des terres, des déchets, des écosystèmes et de la biodiversité peuvent être identifiées, documentées, mutualisées et adaptées à d'autres territoires d'intervention ?
9. Comment assurer une meilleure prise en compte du changement climatique dans la planification territoriale, les systèmes alimentaires, la gestion des services de base et les dispositifs de protection sociale ?

Ces questions nécessitent une capitalisation intersectorielle mobilisant les expertises agriculture-environnement, gouvernance locale, santé-protection et économie territoriale.

4.2.4. Transformation économique, emploi et innovation

Les défis liés au chômage des jeunes, à l'informalité, à la faible valeur ajoutée locale, aux inégalités économiques et aux faibles opportunités d'insertion concernent l'ensemble des CS. Ils appellent un apprentissage collectif autour de :

10. Comment renforcer les écosystèmes territoriaux favorables à l'entrepreneuriat, à l'insertion professionnelle durable et à la création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes ?
11. Quels partenariats public-privé-communautaires permettent de développer des chaînes de valeur durables, mieux rémunératrices et résilientes aux chocs climatiques et économiques ?
12. Comment tirer parti des innovations technologiques, de la finance inclusive et des dispositifs mutualisés pour réduire les barrières à l'insertion et améliorer l'accès équitable aux opportunités économiques ?

Ces questions requièrent une analyse partagée des succès, des modèles territoriaux émergents et des mécanismes de financement adaptés.

4.2.5. Production, partage et utilisation des connaissances

La production de connaissances demeure hétérogène, fragmentée et insuffisamment partagée. Le CSC doit renforcer la capitalisation, la diffusion et l'utilisation des leçons apprises :

13. Comment structurer des mécanismes de capitalisation collective permettant d'agréger, analyser et diffuser les innovations et les pratiques porteuses issues des interventions ?
14. Comment utiliser la digitalisation pour renforcer la collecte, la gestion et la circulation des données et analyses stratégiques entre ACNG et partenaires nationaux ?
15. Quels formats de documentation sont les plus adaptés pour éclairer la prise de décision, orienter les stratégies et préparer le prochain cycle programmatique ?

4.2.6. Modalités d'apprentissage collectif

Pour traiter ces questions, les ACNG renforceront l'organisation d'ateliers inter-CS annuels, l'animation de groupes thématiques transversaux, la conduite de capitalisations communes, la réalisation d'analyses comparées entre territoires ainsi que la production d'une documentation consolidée et accessible. L'ensemble de ces modalités contribuera à renforcer la cohérence stratégique du CSC, à améliorer l'impact collectif et à préparer de manière structurée le prochain cycle programmatique.

5. LE CSC EN ACTION

La mise en œuvre du Cadre Stratégique Commun Sénégal 2027–2031, repose sur une ambition collective : renforcer la cohérence, la complémentarité et l’efficacité des interventions des ACNG en s’appuyant sur des mécanismes collectifs et d’apprentissage continu. Par les dynamiques d’échanges d’information, de réflexion croisée et d’apprentissage collectif, elle contribue à un meilleur alignement sur les priorités nationales (Vision Sénégal 2050, SND 2025–2029, politiques sectorielles) et sur les orientations de la coopération belge.

5.1. Principes directeurs de la mise en œuvre collective

La mise en œuvre du CSC s’appuie sur quatre principes structurants :

- (i) **La dynamique territoriale**, afin de renforcer l’impact local, et mieux articuler les dynamiques nationales et locales ;
- (ii) **Le dialogue multi-acteurs**, mobilisant collectivités, services techniques, OSC, organisations paysannes, acteurs communautaires et secteur privé ;
- (iii) **La transversalité**, incluant de manière systématique l’égalité de genre, l’inclusion sociale, la résilience climatique et la gouvernance ;
- (iv) **La qualité et la transparence**, fondées sur des données probantes, des mécanismes d’apprentissage consolidés et un engagement envers la redevabilité interne et externe.

Ces principes assurent une cohérence entre les cinq Cibles Stratégiques, tout en favorisant une appropriation accrue des politiques publiques territoriales.

5.2. Gouvernance et coordination du CSC

La gouvernance du CSC repose sur un dispositif recentré : les **Groupes de Travail des Cibles Stratégiques (CS1–CS5)** assurent l’animation thématique, le suivi des synergies et la capitalisation. Pour améliorer leur efficacité, chaque CS mandate une **organisation “animatrice”** chargée de structurer les échanges, proposer des rencontres régulières et assurer le suivi des engagements.

Le dispositif transversal **Nio Far (CS5)** consolide l’apprentissage collectif et la mutualisation des expertises. Il facilite l’harmonisation méthodologique et la circulation de l’information, appuyé par des outils renforcés :

- **Canaux d’information périodique,**
- **Agenda commun des activités CSC,**
- **Cartographie actualisée des ACNG,**
- **Espaces d’échange territoriaux,**
- **Utilisation accrue des plateformes de communication partagées.**

Les ACNG maintiendront par ailleurs des **rencontres miroir** au Sénégal et en Belgique pour renforcer la connaissance mutuelle des organisations et des dynamiques programmatiques. Elles s’engagent à soutenir ce dispositif de façon adaptée aux capacités de chacune.

Ce modèle de gouvernance vise à garantir une coordination fluide, une collaboration renforcée et une intelligence collective pleinement mobilisée au service de l’impact du CSC.

5.3. Mise en place d’un agenda conjoint réaliste avec les activités majeures

La planification collective du CSC s’organise autour d’un **agenda annuel conjoint**, conçu pour structurer la coordination inter-CS. Cet agenda rassemble un ensemble de rendez-vous stratégiques et opérationnels qui rythment le fonctionnement du CSC et facilitent l’anticipation des contributions de chaque ACNG.

Il comprend notamment :

- **Le Dialogue stratégique annuel** (novembre), moment de convergence permettant d’actualiser les orientations collectives, d’examiner l’état d’avancement global et de renforcer l’alignement du CSC ;

- **Deux Forums annuels des ACNG** (juin et octobre), dédiés à la coordination technique, à l'analyse des synergies, au partage des résultats et à l'ajustement des approches ;
- **Des ateliers thématiques**, espace d'approfondissement collectif destiné à faire émerger de nouvelles synergies, documenter les pratiques et consolider l'apprentissage entre organisations.

À ces rencontres structurantes s'ajoutent des **événements récurrents liés aux synergies**, tels que :

- La **caravane de l'environnement** (novembre),
- Les **journées internationales thématiques** (alimentation, nutrition, santé, travail décent, etc.),
- Ainsi que d'autres **événements nationaux mobilisant plusieurs CS**.

Cet agenda partagé constitue ainsi le cadre opérationnel de coordination du CSC. Il facilite la programmation anticipée, améliore la lisibilité des contributions des ACNG et renforce la cohérence et la valeur ajoutée collective des dynamiques inter-CS.

5.4. Suivi-évaluation, capitalisation et apprentissage collectif

Le CSC adopte un dispositif visant à **observer les changements** induits par les interventions, à documenter et communiquer les évolutions significatives et à alimenter un apprentissage collectif continu.

5.5. Communication, redevabilité et transparence

La communication au sein du CSC repose sur un dispositif simplifié et structuré visant à renforcer la transparence, la circulation de l'information et la redevabilité entre ACNG et partenaires. Elle s'articule autour de trois mécanismes complémentaires :

- **L'accessibilité des contenus** (notes, rapports, diagnostics, fiches de capitalisation), permettant de constituer une base commune, accessible et régulièrement mise à jour ;
- **Le partage périodique d'informations**, présentant l'état d'avancement des synergies, les activités majeures et les enseignements clés ;
- **Des temps dédiés d'échanges d'informations**, intégrés aux réunions prévues dans l'agenda conjoint, afin d'assurer un niveau homogène d'information entre organisations et d'alimenter la coordination inter-CS.

Ce dispositif favorise une communication transparente, améliore la lisibilité des contributions des ACNG et renforce la redevabilité collective dans la mise en œuvre du CSC.

5.6. Conclusion

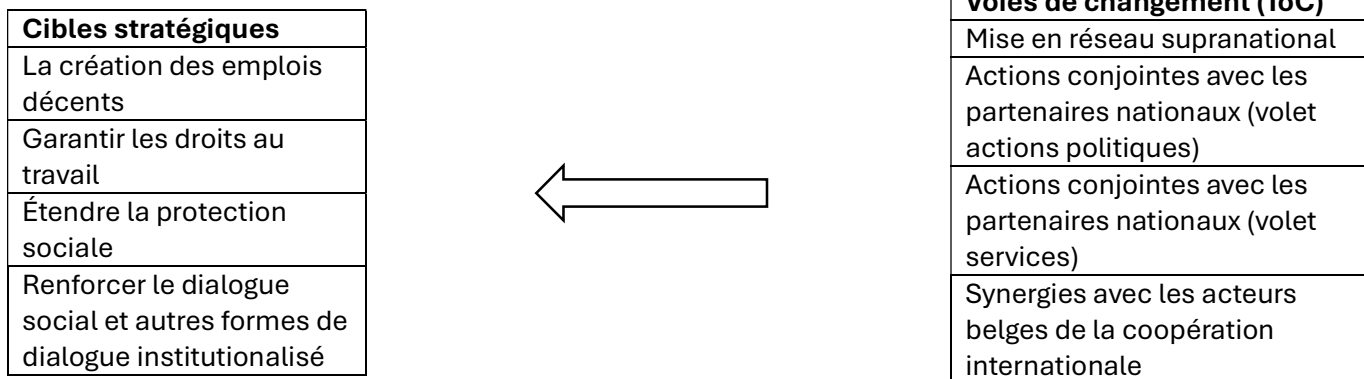
La Section 10 consacre un mode de fonctionnement collectif où les ACNG opèrent comme un réseau intégré, apprenant et solidaire. En articulant leurs ressources, leurs expertises et leurs mécanismes d'apprentissage, elles renforcent l'impact du CSC Sénégal 2027–2031 et contribuent à des transformations systémiques fondées sur la cohésion, l'inclusion et la durabilité.

6. ANNEXES

6.1. Rapport CSC Travail Décent

Lien entre le CSC Travail Décent et le CSC Sénégal

Le CSC Travail Décent contribue aux quatre cibles stratégiques, qui correspondent aux quatre piliers de l'Agenda Travail Décent de l'OIT : **créer des emplois et des moyens de subsistance durables, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et renforcer le dialogue social**. Il est important de souligner que ces quatre piliers sont indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement. En complémentarité et en synergie, les OSC du CSC Travail Décent contribueront à l'ensemble des cibles, qui contribuent à leur tour à la justice sociale et climatique et l'Agenda 2030 de l'ONU.



Pour atteindre les 4 cibles stratégiques, les OSC du CSC Travail décent construisent notamment, dans le cadre de la théorie de changement, des **synergies et complémentarités pertinentes avec les acteurs belges** au niveau national, continental et international (via la voie de changement intitulé : « Synergies avec les acteurs belges de la coopération internationale »).

1. La création des emplois décents

Les travailleur·euse·s ont accès à des emplois rémunérateurs et de qualité :

- Les travailleur·euse·s **ruraux, de l'économie informelle et formelle à statut précaire**, de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont accès à un travail -décent et durable, rémunérateur et de qualité.
- Les travailleur·euse·s reçoivent les formations nécessaires pour avoir les compétences professionnelles adéquates pour accéder aux **(ou créer des) emplois décents**.
- Les travailleur·euse·s sont correctement informé·e·s des possibilités et conditions d'accès à l'emploi décent.
- Les décideur·euse·s politiques œuvrent à une politique d'emploi décent et élaborent des programmes **favorisant l'employabilité** pour les jeunes, les femmes et les autres groupes sociaux précarisés/ **marginalisés (migrants et autres) et la formalisation de leurs emplois**
- Les interlocuteurs sociaux définissent les cadres légaux favorisant l'emploi décent et durable à travers le dialogue social.

2. Garantir les droits au travail

Les travailleur·euse·s ont accès aux droits au travail :

- Les décideur·euse·s politiques, économiques et de la société civile œuvrent à l'extension des droits du travail à travers le dialogue social et d'autres mécanismes de dialogue institutionnalisés.
- Les travailleur·euse·s ont connaissance des droits du travail.
- Les travailleur·euse·s exigent et font valoir leurs droits.
- Les interlocuteurs sociaux négocient les droits du travail à travers le dialogue social (bipartite et tripartite).

3. Étendre la protection sociale

Les travailleur·euse·s **de l'économie informelle et formelle à statut précaire**, et leurs familles/ autres groupes sociaux vulnérables ont accès à une protection sociale étendue et de qualité :

- Les bénéficiaires finaux et les décideur·euse·s politiques acquièrent une meilleure connaissance de la mise en place des systèmes de protection sociale **inclusive, adaptative**.
- Les décideur·euse·s politiques et de la société civile, œuvrent à l'extension et l'application des cadres politiques et mécanismes de protection sociale qui sont adéquats, **adaptatifs** et plus inclusifs et à l'application du droit global à la santé.
- Les partenaires et les bénéficiaires exigent et font valoir leurs droits à la protection sociale, et exigent des systèmes inclusifs de protection sociale.
- Les travailleur·euse·s et membres des communautés rurales et urbaines s'organisent en mutuelles **de santé** et associations solidaires de santé.
- Les organisations mutualistes offrent des services de qualité à leurs membres en matière d'accès à la santé, d'accompagnement et de mobilisation et de travail politique pour la défense du droit à la santé.
- Les travailleur·euse·s de la santé communautaire et de la santé publique primaire sont valorisé·e·s.
- Les interlocuteurs sociaux négocient le droit à la protection sociale et participent à sa gestion à travers les organes de gestion (bipartite et tripartite)
- Les travailleur·euse·s sont protégé·e·s sur leurs lieux de travail par la mise en place de comités de prévention en matière de santé et sécurité.

4. Renforcer le dialogue social et autres formes de dialogue institutionnalisé pour tou·te·s

Les travailleur·euse·s sont représenté·e·s dans les organes de concertation sociale à tous les niveaux ; leurs droits sont négociés, défendus et renforcés. Les organisations syndicales privilégient l'unité d'action et promeuvent la justice sociale

- Les organisations syndicales sont autonomes et démocratiques. La liberté d'association est respectée.
- Les interlocuteurs sociaux définissent les cadres légaux du dialogue social.
- Les travailleur·euse·s, y compris les jeunes, sont pleinement représenté·e·s dans les organisations syndicales et dans le dialogue social.
- Les travailleur·euse·s sont également représenté·e·s dans d'autres mécanismes de dialogue institutionnalisés **au niveau local et national**, où d'autres mouvements sociaux, en collaboration ou non avec les syndicats, peuvent faire entendre leur voix (face aux pouvoirs publics et au secteur privé)

Annexe : ACNG -partenaires nationaux des ACNG belges:

OSC belge	OSC Partenaire		
	Type d'organisation	Groupe(s) cible	Focus pilier(s) Agenda

			Travail Décents
WSM/ ANMC	Action Jeunesse Environnement : ONG socio éducatif	Jeunes diplômés (es) sans emploi, femmes transformatrices	-Créer des emplois décentés et productifs
	Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal : organisation syndicale	Travailleurs formels à statut précaires (gardiens, mines...)	-Promouvoir les droits des travailleurs (euses)
	Groupe de Recherche et Appui our les Initiatives Mutualistes : Structure d'appui mutualiste	travailleur.euses ruraux et de l'économie informelle sans protection sociale	-Promouvoir l'accès à la protection sociale -Promouvoir la participation citoyenne
	Union Nationale des Mutuelles de Santé Communautaires du Sénégal : organisation mutualiste (faitière)	travailleur.euses ruraux et de l'économie informelle sans protection sociale	-Promouvoir l'accès à la protection sociale -Promouvoir la participation citoyenne
	International Social Protection Network INSP!R : Réseau	travailleur.euses ruraux et de l'économie informelle sans protection sociale	-Promouvoir l'accès à la protection sociale -Créer des emplois décentés et productifs -Promouvoir la participation citoyenne
BIS	CNTS(Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal) - organisation syndicale	Travailleurs et travailleuses vulnérables en général et de l'économie informelle en particulier	Renforcement du dialogue social Droits du travail (+ Protection sociale
Solsoc/ UNMS - Solidaris	OYOFAL PAJ Réseau de mutuelles jouant aussi un rôle de structure d'appui	Mutuelles de santé et Unions de mutuelles de santé Tous les citoyens n'ayant pas une couverture santé, et ne pouvant accéder aux services de santé, travailleur.euses de l'économie informelle	Protection sociale
Solsoc	GREEN-Sénégal Structure d'appui aux initiatives d'économie sociale et solidaire.	Initiatives d'économie sociale et solidaire, associations de femmes transformatrices	Création d'emploi et de moyens de subsistances durables

6.2. Rapport CSC « Enseignement supérieur et science au service du développement durable »

Cadre stratégique thématique commun « Enseignement supérieur et science au service du développement durable » (HES4SD) : 2027-2031

Two-pager: Lien entre ce cadre stratégique thématique commun et d'autres cadres stratégiques communs – première ébauche 27/11/2025

1. Introduction

Le cadre stratégique conjoint sur l'enseignement supérieur et la science au service du développement durable (HES4SD), élaboré par l'ARES, le VLIRUOS et l'Institut de médecine tropicale (ITM), positionne l'enseignement supérieur et la recherche comme des moteurs essentiels du développement durable mondial. Réunissant plus de 60 institutions académiques belges, ce cadre renforce la coopération internationale grâce à des partenariats à long terme qui soutiennent l'innovation, l'influence politique et le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il souligne comment la collaboration académique (bourses et partenariats) permet non seulement de relever des défis mondiaux tels que le changement climatique, les inégalités, la santé et la stabilité, mais aussi de renforcer la présence internationale de la Belgique en favorisant le leadership, la confiance et les réseaux de connaissances. En fin de compte, ces initiatives sont présentées comme des investissements stratégiques qui profitent à la fois aux pays du Sud et à la Belgique en favorisant la résilience, la prospérité partagée et la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme. Outre ses avantages stratégiques, la coopération universitaire a fait ses preuves et a un impact local démontrable dans tous les pays partenaires, ce qui renforce sa valeur en tant qu'outil de développement. Veuillez cliquer [ici](#) pour plus d'informations sur le CSC HES4SD.

2. La théorie du changement du HES4SD, les objectifs stratégiques communs (OSC) et les approches

La théorie du changement globale, élaborée grâce à l'expérience collaborative des partenaires du CSC HES4SD, relie les objectifs stratégiques aux approches pratiques et aux acteurs guides, et invite tous les acteurs de la coopération CSC et non gouvernementaux à se joindre à elle afin de renforcer ses ambitions communes à tous les niveaux d'impact.

Six objectifs stratégiques

OSC1 : Donner aux individus les moyens de développer leurs connaissances, leurs compétences et leur carrière grâce à une éducation de haute qualité, à des opportunités de recherche et à un apprentissage tout au long de la vie.

OSC2 : Donner aux individus les moyens d'agir en tant qu'agents de changement efficaces dans leur environnement professionnel et personnel.

OSC3 : Renforcer les établissements d'enseignement supérieur et les institutions scientifiques en améliorant leurs capacités en matière de recherche, d'éducation, de gouvernance et de collaboration.

OSC4 : Permettre aux établissements d'enseignement supérieur et aux institutions scientifiques de servir de moteurs du changement sociétal grâce à l'amélioration de leurs performances et à un impact significatif.

OSC5 : Promouvoir la co-crédation, le transfert et l'application des connaissances pertinentes grâce à la synergie et à la collaboration entre les institutions et les communautés.

OSC6 : Renforcer l'interface entre la science et la société en favorisant l'échange de connaissances et l'action conjointe entre les établissements d'enseignement supérieur, les institutions scientifiques et les acteurs sociétaux au sens large.

Le CSC HES4SD utilise **trois approches générales et interdépendantes** qui, ensemble, font progresser les six objectifs stratégiques, sans qu'il y ait de correspondance directe entre les approches et les objectifs. Dans le diagramme, vous les trouverez dans les trois cases situées à l'extrême gauche du schéma (**à suivre**).

3. Opportunités et processus de connexion avec d'autres CSC

3.1. Autres CSC géographiques

Les membres de ce CSC thématique ont identifié un large éventail d'opportunités de collaboration, de complémentarité et de synergie. En fonction du contexte, des besoins et des opportunités spécifiques à votre pays, ce CSC thématique vous mettra en relation avec une ou plusieurs des interfaces suivantes :

- Faciliter la collaboration en partageant systématiquement les informations relatives aux projets et aux bourses, en permettant aux ANGCS belges de soumettre leurs besoins en matière de recherche appliquée ou de formation, et en encourageant les partenariats multipartites par le biais d'appels à propositions compétitifs (VLIRUOS/ARES) ou de partenariats avec des homologues de l'ITM.
- Cartographier et mettre en relation les acteurs du développement concernés avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, grâce à des actions de sensibilisation ciblées et un suivi avec des organisations telles que ENABEL, BIO et ACNG.
- Inviter les ANGCS belges et/ou locaux à des événements en Belgique ou dans les pays partenaires (par exemple, des événements pour les anciens élèves).
- Communiquer sur d'autres opportunités de projets ou de bourses dans le cadre du développement de partenariats dans une approche 'Team Belgium'.
- Renforcer trois axes clés pour construire un écosystème coordonné qui :
 - o renforce la visibilité et la cohérence de la coopération universitaire belge en coordonnant la communication, en partageant les informations et en fournissant des outils basés sur les données à toutes les parties prenantes.
 - o améliore la collaboration, l'accès au financement et la diplomatie universitaire en connectant les réseaux, en mettant en commun l'expertise et en impliquant les anciens élèves et les partenaires grâce à une approche coordonnée de 'Team Belgium'.
 - o améliore la qualité et la collaboration dans l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur belge grâce à un apprentissage partagé, des pratiques harmonisées, des évaluations conjointes et des outils développés en commun.
- En ce qui concerne les dialogues stratégiques :
 - o Les initiateurs du CSC prévoient d'organiser conjointement au moins deux dialogues stratégiques dans un pays partenaire.
 - o Le CSC HES4SD désignera des points de contact spécifiques à chaque pays pour tous les CSC géographiques.

3.2. CSC Belgique

En ce qui concerne le CSC Belgique, les initiateurs du CSC HES4SD suggèrent les liens **supplémentaires** suivants :

- Partager les connaissances sur les défis mondiaux, mettre en relation les étudiants et les dirigeants du monde entier, et encourager des actions communes en faveur de la justice sociale et climatique ;
- Renforcer les acteurs de la société civile, améliorer les capacités organisationnelles, garantir une éducation et une recherche inclusives et de qualité, et former les dirigeants qui façonneront les sociétés de demain ;
- Produire des données pertinentes pour l'élaboration des politiques, mettre en relation les chercheurs avec les décideurs et la société civile, et renforcer le lien entre la science et l'action publique.

3.3. CSC thématique sur le Travail Décent

En ce qui concerne le CSC sur le travail décent, les initiateurs du CSC HES4SD identifient des liens supplémentaires, tant au niveau thématique qu'au niveau national :

- Exploiter l'expertise universitaire pour promouvoir des politiques de travail décent fondées sur des données probantes ;
- Développer des compétences inclusives et aligner l'éducation sur les besoins évolutifs du marché du travail ;
- Promouvoir des lieux de travail équitables et inclusifs au sein des établissements d'enseignement supérieur.

6.3. Rapport atelier CS1 : Territoires, Gouvernance et Droits Humains

6.4. Rapport atelier CS2 : Systèmes alimentaires durables

6.5. Rapport atelier CS3 : Travail décent, Dynamiques économiques, sociales inclusives

6.6. Rapport atelier CS4 : Enjeux sanitaires

6.7. Rapport atelier CS5 : Nio Far

NB : Les rapports d’ateliers sont disponibles dans le SharePoint CSC Sénégal 2027-2031